



2025 n°35

Bulletin Municipal Coussay-les-Bois



Sommaire

Le mot du Maire	3
Pêle-mêle photos	4
Calendrier des manifestations 2025	5
Ma Commune	6
Tarifs Municipaux 2025	8
Budgets	10
Etat Civil	13
Application mobile	14
Pêle-mêle photos	15
Bilan des Comptes-Rendus des Conseils Municipaux 2024	16
Nouveaux circuits de randonnée	19
Conseil Municipal des Jeunes	21
Service à la personne	21
L' ADMR	23
Services d'utilité publique / Services collectifs	24
Vivre ensemble	26
Fêtes des voisins	27
Artisans / Commerçants / Entrepreneurs	28
La Bibliothèque Municipale	30
Des nouvelles de l'école	31
Pêle-mêle photos	31
Associations de la Commune	33
AS Coussay les bois.	34
ACCA de Coussay les bois	37
Les Petits Rats de la Luire	41
Le club informatique	44
Le Comité de Sainte-Blaise	45
L'amicale des donneurs de sang de Coussay-les-Bois	45
Le Club de l'amitié	46
La Ligue de Protection des Oiseaux	47
ASPECT	48
La Lettre à Elise	50
Pêle-mêle photos	51

Le mot du Maire

Chers administrés

En ce début d'année 2025, je voudrais en mon nom et au nom du Conseil Municipal ainsi que des employés communaux, vous présenter nos meilleurs vœux. Que cette année vous apporte la santé et tout ce que vous espérez.

2024 a été l'année de l'ouverture de la crèche des « Petits Loups des Bois ». Nous l'avons attendue après les divers rebondissements (passage de la Maison d'Accueil Familial, puis Maison d'Accueil Maternelle et enfin micro-crèche). Elle répond à l'attente de nos jeunes concitoyens et elle ne sera pas suffisante pour satisfaire toutes les demandes du bassin de vie.

Elle redonne aussi vie à ce quartier en en faisant un lieu agréable que nous souhaitons aménager encore.

La mise en place de l'outil Illiwap nous permet de vous contacter rapidement pour partager rapidement de l'information. N'hésitez donc pas à vous y abonner.

Outre les travaux de réfection de voirie, nous avons commencé la première phase du projet de réhabilitation de notre église : il est en effet nécessaire de valider les travaux à effectuer par la pose de sondes dans le sol afin d'être sûr des fondations, ainsi que la pose de fissuromètres qui permettront de voir si les fissures évoluent encore. 2025 devrait donc voir le début de la première phase de travaux. Ceux-ci permettront la réouverture.

Le dernier gros chantier qui a clôturé l'année est celui du remplacement de l'éclairage public par des LED, chantier en partie financé par SOREGIE.

2024 est aussi l'année de la mise en place du Conseil Municipal des Jeunes. Je les laisserai se présenter dans ce bulletin. Bon courage à eux : ils ont quelques projets sympathiques.

Que sera 2025 ?

Nous avons beaucoup d'idées : bien sûr l'église, la rénovation énergétique de l'école : ce seront les deux gros projets de l'année.

La commune se verra dotée de deux bornes de chargement de véhicules électriques, ainsi que d'ombrières sur le parking de la salle des fêtes.

En parallèle nous mettrons en œuvre le changement de l'éclairage du terrain d'entraînement de foot.

Si les budgets le permettent nous envisageons le remplacement des toilettes publiques et la construction d'un local de découpe destiné aux chasseurs.

Pour nos marcheurs, deux sentiers de randonnée devraient être validés par Grand Chatellerault.

Je veux saluer le dynamisme des associations, qui, actives tout au long de l'année, animent la vie de notre village. La soirée du 20 juillet nous a tous rassemblés : cela a permis des moments de convivialité dont nous manquons beaucoup en ce moment.

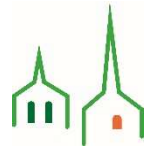
Connaître l'histoire de notre village nous aide à mieux comprendre pourquoi il est important d'engager certains travaux coûteux de rénovation. J'ai cru comprendre que le programme 2025 d'animation de notre village est chargé et tant mieux !!!

Les membres du conseil municipal se tiennent à votre disposition pour les questions que vous pourriez vous poser.

Enfin, à titre personnel, je tenais à remercier l'ensemble des habitants qui ont aidé notre famille à traverser les moments difficiles que nous avons vécus.

Encore meilleurs vœux à tous !

Elisabeth MICHEL



Notre Patrimoine sous les étoiles



La Fête du Jeu





Calendrier des manifestations 2025



Janvier 	Février 1er Février - Saint Blaise	Mars 7 Mars – Donneurs de sang - Assemblée Générale 13 Mars – ASPECT- Assemblée Générale 14 Mars – ACCA - nettoyage nature 15 Mars – ACCA - soirée Choucroute 22 Mars - Repas de Pâques Club de l'amitié 23 Mars - Vide Grenier
Avril 4 Avril – Don du sang 12 Avril – Banquet des donateurs de sang 12 Avril – Concert Duo Solipse 13 Avril – Concert Kappes-Ramond 21 Avril – Association Culture et Patrimoine - « A la découverte de la Biodiversité »	Mai 8 Mai – Cérémonie commémorative 24 au 27 Mai - Association Culture et Patrimoine - concert expo et ateliers	Juin 27 Juin - Fête des Ecoles 10 au 12 Juin - Zikadonf - Portes ouvertes Juin – ACCA - Bal trap
Juillet 3 Juillet – Club de l'amitié - Repas Campagnard 13 Juillet – Tour de France vélo 13 Juillet – Retraite aux flambeaux et feu d'artifice 14 juillet – Jeux sur le stade 19 Juillet : Association Culture et Patrimoine - « Notre patrimoine sous les étoiles »	Aout 19 Aout – Don du sang 8 au 10 Aout – Tourisme en Val de Gartempe - Multi Randonnées	Septembre 11 Septembre – Club de l'amitié - Assemblée Générale 19, 20 & 21 Septembre : Association Culture et Patrimoine - Journées du patrimoine
Octobre 18 Octobre – Théâtre Pictave - Soirée Théâtre	Novembre 11 Novembre - Cérémonie commémorative 26 Novembre - Repas des Aînés	Décembre 20 Décembre – Club de l'amitié - Repas de Noël
D'autres manifestations sont au programme, Les dates seront diffusées sur le site de la commune et illiwap		



Ma Commune

Horaires d'ouverture du secrétariat de Mairie :

Lundi après-midi de 14h à 17h30
Mardi, jeudi de 9h à 12h et de 14h à 17h30
Vendredi de 9h à 12h et de 14h à 16h30
Mercredi de 9h à 12h - fermé l'après-midi

Tel : 05.49.86.23.54 / Courriel : contact@coussay-les-bois.fr

Site Internet : <http://www.coussay-les-bois.fr>

Application Mobile : ILLIWAP (voir p14)

Permanence des élus pour la réception du public : Mercredi de 10h30 à 12 h.

Horaires d'ouverture de l'agence postale :

Mardi au Samedi de 8h45 à 12h

Tel : 05.49.19.47.12

Demandes administratives en mairie :

- **Etat Civil** : se marier, se pacser, déclarer un décès, obtenir une copie d'acte de naissance, de mariage ou décès, obtenir le duplicata de son livret de famille, acheter une concession au cimetière ou de columbarium, etc...
- **Inscription** sur la liste électorale.
- **Urbanisme** : déposer un permis de construire ou une déclaration de travaux, consulter le cadastre.
- **Recensement militaire** : se faire recenser (garçons et filles).
- **Loisirs** : location de la salle des fêtes et autres services, listes des associations de la commune.
- **Education** : école primaire, cantine, garderie.

Demandes administratives à France service : Les demandes de Carte Nationale d'Identité ou de Passeport se font en mairie de Pleumartin, de Châtellerault ou de Dangé Saint Romain.

	PLEUMARTIN	DANGE-SAINT-ROMAIN	LENCLOITRE
Lundi	9H – 12H15	9H – 12H15	9H – 12H15 13H30-17H30
Mardi	13H30-17H30	13H30-17H30	13H30-17H30
Mercredi	9H – 12H15	9H – 12H15 13H30-17H30	9H – 12H15
Jeudi	9H – 12H15 13H30-17H30	9H – 12H15	9H – 12H15
Vendredi	9H – 12H15 13H30-16H30	9H – 12H15 13H30-16H30	9H – 12H15 13H30-16H30
N° téléphone	05 49 23 70 88	05 49 23 70 86	05 49 23 70 87
Adresse	32 rue des Acacias	2 place de la Promenade	1 place du Général Pierre
Courriel	pleumartin@france-services.gouv.fr	dange-saint-romain@france-services.gouv.fr	lencloitre@france-services.gouv.fr

Personnel municipal

Service administratif / Mairie

Valérie BEAUFILS : secrétaire générale de mairie

Sophie DECHARTE : adjointe administrative

Agence postale :

Sophie DECHARTE : adjointe administrative principale de 2ème classe

Service technique :

Florence MORON : adjointe technique principale de 1ère classe

Fabrice BEILLOUIN : adjoint technique

Johnny BLANCHARD : agent de maîtrise

Tom VELLUET : apprenti paysagiste

Service cantine scolaire :

Thierry DENIEUL : adjoint technique principal de 2ème classe (agent en restauration collective)

Service scolaire :

Katia MARNAY : ATSEM principale de 1ère classe

Les numéros utiles :

Agence Postale Communale , 2 rue de Clamart _____	05 49 19 47 12
Ecole Communale , 1 place du 20 Juin 1944 _____	05 19 86 21 82
Bibliothèque Municipale , 11 Place du 20 juin 1944 _____	05 49 86 06 88
Stade communal , 3 route de Oyré _____	05 49 23 33 51
Salle Polyvalente , 20 chemin des Préaux _____	05 49 86 14 85
Gendarmerie de Pleumartin _____	17 / 05 49 86 50 05
Pompiers _____	18
SAMU _____	15
Centre Hospitalier Camille Guérin , Châtellerault _____	05 49 02 90 90
Centre Médical de Soins Immédiats _____	05 32 74 00 15
Centre antipoison _____	05 49 44 44 44
Médecins Généralistes à La Roche Posay _____	05 49 86 20 06
Médecin Généraliste à Pleumartin _____	05 49 90 09 09
Pharmacie de garde _____	3237
Violences sur les enfants : (site internet : http://www.allo119.gouv.fr) _____	119
Violences conjugales : (site internet : https://arretonslesviolences.gouv.fr) _____	3919
Harcèlement scolaire : (site internet : https://www.education.gouv.fr) _____	3020
Cyber Harcèlement _____	3018

Tarifs Municipaux 2025

Locations des salles

Petite salle communale : 3, route de Pleumartin

Capacité maximale : 50 personnes

Caution : 150 €

Durée	Tarif 2025
Week-end – réservé aux habitants de la commune	110€
Journée supplémentaire – réservé aux habitants de la commune	40€
Journée en semaine– réservé aux habitants de la commune	50€
Associations de Coussay les bois	Gratuit
Associations hors commune (activités à destination des habitants)	Gratuit + Convention d'occupation
Autres organismes	110€ / jour

Salle polyvalente : 20, chemin des Préaux

Capacité maximale : 250 personnes en dîner dansant

Caution : 500 €

Durée	Habitant de la commune	Hors Commune
Week-end (vendredi après-midi au lundi matin)	230€	500€
Journée supplémentaire	100€	100€
Journée en semaine (du Lun au Ven – durée max 24h)	150€	300€
Associations de Coussay-les-Bois y compris APE RPI et Collège de la Roche-Posay		
1ere manifestation	85€	
2nde manifestation	85€	
3eme manifestation et suivante	Gratuit	
Réunion	Gratuit	
Manifestations et activités à destination des élèves du RPI	Gratuit avec une convention d'occupation	

Salle de l'agence postale : 2 Rue de Clamart ; 10€ par jour d'utilisation

Location de mobilier communal :

Location du matériel de sonorisation :

Réservé uniquement aux associations de la commune : **28 €**

Tables et bancs de kermesse

Table de 8 personnes + 2 bancs : **6 € le lot** **caution 100€**

Buvette association hors commune : **25€/buvette** **caution 150€**

Remorque communale : **80€**

A ajouter les frais éventuels de déchetterie et de déplacement



Vente de matériaux

Les matériaux sont vendus à prix coûtant pour une quantité limitée à 1m3 par foyer et par an. Le règlement se fait auprès de la Trésorerie des Collectivités de Châtellerault après émission d'un titre de recettes par la commune.

Garderie

1,50 € par jour et par enfant.

En cas d'horaire dépassé sans motif valable, **10 € par quart d'heure entamé.**

Service cantine :

Le Conseil Municipal a validé l'instauration du dispositif de la cantine à 1€ en fonction du quotient familial CAF

	Année scolaire 2023/2024
Quotient familial inférieur ou égal à 1000	1 €
Quotient familial inférieur ou égal à 1400	3 €
Quotient familial supérieur à 1400	3,20 €
Tarif enseignants/ agents municipaux	5 €
Stagiaire non rémunéré	Gratuit

Tarifs valables jusqu'au 6 Juillet 2024

Droit de place pour de la vente au camion

Forfait de 80 € par jour

Cette redevance ne s'applique pas aux commerçants de la commune.

Emplacement sur le marché : gratuit

Cimetière

Concessions de terrain :

Il est rappelé qu'une concession simple est vendue pour 3 m²

Concession cinquantenaire	130€
Concession trentenaire	110 €
Concession temporaire (5 ans minimum)	100 €

Cases du columbarium :

Pour une durée de 5 ans	100 €
Pour une durée de 10 ans	110 €
Pour une durée de 30 ans	130 €

Concession de terrain pour une caverne :

Pour une durée de 5 ans	100 €
Pour une durée de 10 ans	110 €
Pour une durée de 30 ans	130 €

Les concessions sont renouvelables aux tarifs en vigueur à la date de renouvellement.

Les concessionnaires ou leurs ayants cause auront un délai de 2 ans et un jour pour user de leur droit de renouvellement. Passé ce délai et sans manifestation de leur part, la commune reprendra possession de la case ou du terrain.

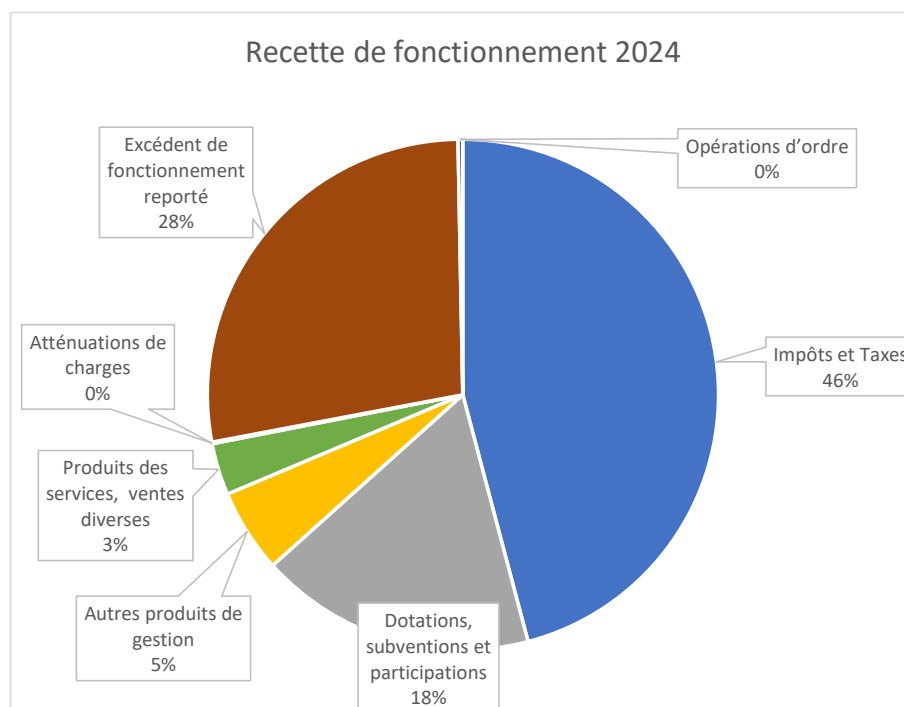
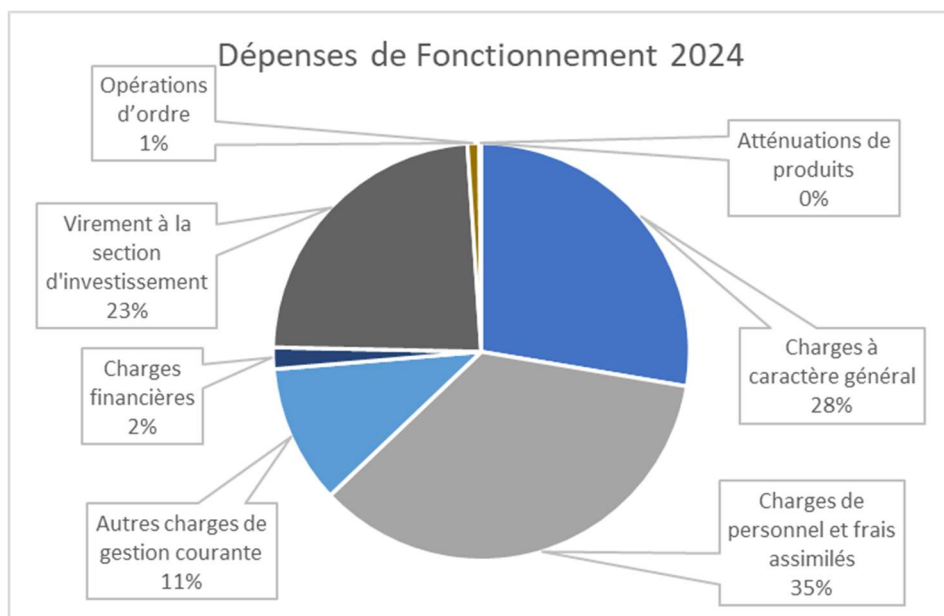


Budgets

Budget de Fonctionnement

Dépenses		
Désignation	Montant	%
Charges à caractère général <i>Fournitures, travaux d'entretiens divers, services extérieurs</i>	269 649 €	27,65
Charges de personnel et frais assimilés <i>Salaires personnel communal et charges patronales</i>	344 000 €	35,27
Autres charges de gestion courante <i>Participations aux contingents, subventions, indemnités élus</i>	104 850 €	10,75
Charges financières <i>Remboursement des intérêts d'emprunts</i>	16 300 €	1,67
Virement à la section d'investissement	230 091 €	23,59
Opérations d'ordre <i>Dotations aux amortissements</i>	8 960 €	0,92
Atténuations de produits	1 500 €	0,15
TOTAL DEPENSES	975 350 €	100%

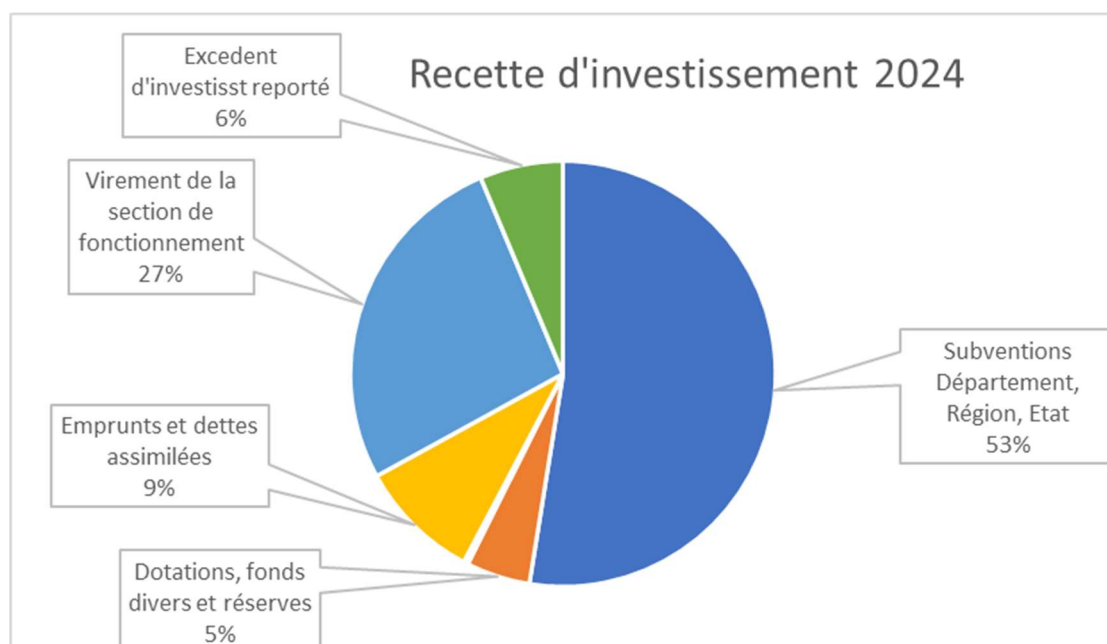
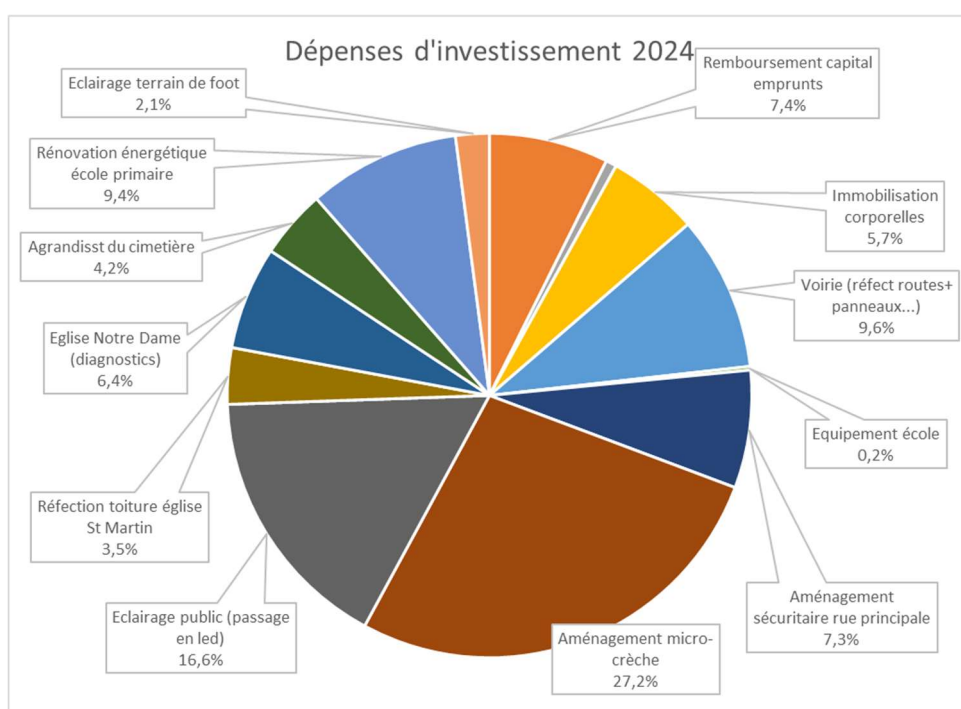
Recettes		
Désignation	Montant	%
Impôts et Taxes <i>Impôts directs, taxes sur les pylones, droits de mutations</i>	447 735 €	45,90
Dotations, subventions et participations	170 300 €	17,46
Autres produits de gestion <i>Dont revenus des immeubles</i>	51 400 €	5,27
Produits des services, ventes diverses	32 100 €	3,29
Atténuations de charges	1 000 €	0,10
Excédent de fonctionnement reporté	269 938 €	27,68
Opérations d'ordre	2 877 €	0,30
TOTAL RECETTES	975 350 €	100%



Budget d'investissement

Dépenses	
Désignation	Montant
Déficit d'investissement reporté	0 €
Remboursement capital emprunts	63 500 €
Amortissements/ subv equipt	5 754 €
Immobilisation corporelles	48 800 €
Voirie (réfect routes+ panneaux...)	82 500 €
Equipement école	2 000 €
Aménagement sécuritaire rue principale	62 700 €
Aménagement micro-crèche	234 800 €
Eclairage public (passage en led)	143 000 €
Réfection toiture église St Martin	30 000 €
Eglise Notre Dame (diagnostics)	55 000 €
Agrandisst du cimetière	36 500 €
Rénovation énergétique école primaire	81 089 €
Eclairage terrain de foot	18 000 €
TOTAL DEPENSES	863 643 €

Recettes	
Désignation	Montant
Subventions Département, Région, Etat	453 711 €
Dotations, fonds divers et réserves	42 092 €
Opération d'ordre (dotations aux amortissements)	2 877 €
Emprunts et dettes assimilées	80 164 €
Virement de la section de fonctionnement	230 091 €
Excedent d'investisst reporté	54 708 €
TOTAL RECETTES	863 643 €



Etat de la dette

ETAT DE LA DETTE AU 31/12/2024					
Liste des différents prêts contractés par la commune, à savoir :					
Organismes	Nature	Capital initial	taux	annuité	dernière année
Crédit Agricole	Aménagt agence postale	60 000 €	4,08	5 367,84	2024
Crédit Agricole	Pavillons locatifs Les Sérénides	200 000 €	3,69	14 870,82	2026
Credit Agricole	Aménagt entrées bourg	68 500 €	4,00	4 572,38	2031
Crédit Agricole	Bibliothèque (aménagement)	100 000 €	2,84	7 115,28	2032
Caisse d'Epargne	Gestion des eaux pluviales la Ratière	140 000 €	4,79	9 636,48	2033
Credit Agricole	Construction MAM	300 000 €	0,39	20 600,44	2036
Crédit Agricole	Aménagt sécuritaire rue Principale	200 000 €	4,03	17 831,96	2038

Fiscalité directe

LA FISCALITE DIRECTE en 2024		
	montant	taux
Taxe foncière bâti	240 467 €	33,66%
Taxe foncière non bâti	46 336 €	33,65%
Taxe d'habitation	15 635 €	13,96%
TOTAL	302 438 €	



Etat Civil

Naissance

Nous avons la joie d'accueillir au sein de notre communauté :

PROUST Mélie, Isabelle, Stella née le 20 février 2024 à Châtellerault (86)

Fille de PROUST Amaury, Daniel, Christian et de CARRÉ Mathilde, Juliette 9, Pouzieux

VOISIN CARTERON Margot, Suzie, Paulette née le 19 mai 2024 à Châtellerault (Vienne)

Fille de VOISIN Thomas, François, Jérôme et de CARTERON Amandine, Aimée, Laura 2, La Paturelle

MILLON Jade, Christelle, Nathalie née le 20 mai 2024 à Châtellerault (Vienne)

Fille de MILLON Julien, Jean, Marc et de REBIC Estelle, Fabienne, Thérèse 5, Les Percevaux

GUERIN Leora, Iverar née le 20 juillet 2024 à Châtellerault (Vienne)

Fille de GUERIN Julian, Yvan, Robert, Louis et de BESNAULT Manon, Sophie 4 B, chemin de la Machine

GIRARD Louis, Paul, Jean-Pierre né le 07 septembre 2024 à Châtellerault (Vienne)

Fils de GIRARD David, Albert, Louis et de PICHON Delphine, Adeline, Estelle 4.A, chemin de la Machine

HÉRAULT COURTEY Lucas, Patrice, Serge né le 07 septembre 2024 à Châtellerault (Vienne)

Fils de HÉRAULT Victor, Paul, René et de COURTEY Marion, Virginie

15 Bis rue de l'Ancienne Ecole

DELANNAY Hélène, Martine, Noëlle née le 16 septembre 2024 à Châtellerault (Vienne)

Fille de DELANNAY Yann, Michel et de ZAMBÉNÉDETTI Sandy, Natacha 60 rue Principale

BERGE Noah, Jean-Michel, Robert né le 19 octobre 2024 à Châtellerault (Vienne)

Fils de Thomas, Robert BERGE et de ARMANDIE Marion, Nicole, Andrée 19 Lieu-Dit Les Draults

BORY Yennefer, Sylvie né le 24 octobre 2024 à Poitiers (Vienne)

Fille de David, Charles Marie BORY et de Prescyllia, Guylaine, Lydie GOUIN 9 Bis rue Principale

Mariage

29 juin 2024 : **TABUTEAU Eric**, Tony, Patrick et **GIROUARD Nelly** 19 chemin de La Ratière

24 août 2024 : **PASCAULT Romain**, Maurice, Camille et **VALLOIS Cécilia**, Véronique, Danièle 25 route de Oyré

Nombre de P.A.C.S. : 2

Nous souhaitons à ces couples tous nos meilleurs vœux de bonheur.

Décès

Nous regrettons la disparition de certains de nos concitoyens et nous adressons à leurs familles nos très sincères condoléances.

CHATONNET Gilbert décédé le 17 janvier 2024 à Poitiers à l'âge de 85 ans.

PRIMAULT Bernard, Léon décédé le 26 mars 2024 à Châtellerault à l'âge de 90 ans.

DEGENNE épouse PERRIN Claudette décédée le 30 juin 2024 à l'âge de 85 ans.

MERLAUD Serge, Claude décédé le 1er juillet 2024 à l'âge de 74 ans.

CARTIER Gérard, Eugène, Robert décédé le 2 juillet 2024 à Coussay les Bois à l'âge de 88 ans.

MICHEL Elise, Jacqueline décédée le 1er août 2024 à Coussay les Bois à l'âge de 41 ans.

AVRIT Micheline décédée le 2 septembre 2024 à Coussay les Bois à l'âge de 63 ans.

PINGEAULT Paul, Marcel décédé le 11 octobre 2024 à l'âge de 86 ans

GIROUARD épouse MOREAU Alice, Georgette, Raymonde décédée le 22 décembre 2024 à l'âge de 95 ans

A ces familles éprouvées, nous renouvelons notre sympathie.

En décembre 2023, le conseil municipal a décidé de vous faire bénéficier de l'application mobile ILLIWAP. Après plusieurs semaines de tests de plusieurs fournisseurs, la société ILLIWAP a été retenue en raison principalement des facilités d'interaction avec la population via par exemple la fonction de signalement.

Cette application mobile est gratuite, anonyme (pas d'inscription à faire) et sans publicité.

Elle permet de recevoir en temps réel des informations relatives à la vie de la commune (événementiel, travaux...) et des alertes (météo, coupure électrique, accident, ...).

Elle vous permet également de signaler des problèmes observés sur la commune (Fuite d'eau sur la voie public, ...).

Pour accéder à ce service, il vous faut télécharger l'application mobile puis vous abonner à la station « Mairie de Coussay les bois ». Dans cette application, la mairie est une « station ». Cette station peut avoir des stations liées c'est-à-dire des groupes spécifiques. La Station liée « Ecole de Coussay les bois » est déjà créée et a son propre flux d'informations.

Par exemple, vous êtes intéressés par les informations de la mairie, vous vous abonnez uniquement à la station « Mairie ». Si vous êtes intéressés par les informations relatives à l'école comme les menus de cantine, vous vous abonnez à la station liée « Ecole de Coussay-les-Bois » en plus de la station « Mairie ».

Pour accéder plus rapidement aux stations « Mairie de Coussay les bois » et « Ecole de Coussay les bois » vous pouvez scanner respectivement les 2 QR code ci-dessous :





Crèche Les Petits Loups des bois



La caravane des sports



Préparatifs du Feu d'artifice du 14 juillet



Bilan des Comptes-Rendus des Conseils Municipaux 2024

Budget :

Achat / revente :

Maison de Mme Anfray

Février 2024: L'estimation du logement de Mme Anfray est de 5000€ - recherche de demande d'aides de rénovation pour logements insalubres. Donation de parcelles en alignement avec la maison de Mme Anfray

Mars 2024 : La municipalité propose le rachat de cette maison pour l'euro symbolique.

Donation de parcelles de bois et taillis de la part des héritiers de M. Joyeux, Châtellerault.

Bilan budget

Avril 2024 :

Approbation à l'unanimité des comptes administratifs et comptes de gestion 2023

Approbation à l'unanimité des comptes administratifs et comptes de gestion 2023 du Multiservice

Votes des taux imposition 2024 : pas d'augmentation des taux d'imposition 2024 soit :

Taxe Foncière Bâtie 33,66%

Taxe Foncière non Bâtie 33,65%

Taxe d'Habitation 13,96%

Vote du budget Commune 2024 : Adoption à l'unanimité du budget commune M57 de l'exercice 2024, qui s'équilibre en recettes et en dépenses :

Section de fonctionnement : 975 350 €

Section d'investissement : 863 643 €

Vote du budget annexe Multiservice 2024 : Adoption à l'unanimité du budget du Multiservice de l'exercice 2024, qui s'équilibre en recettes et en dépenses :

Section de fonctionnement : 13 210 €

Section d'investissement : 7 205 €

Juillet 2024 France Ruralités Revitalisation : possibilité d'exonérations fiscales et sociales pour les entreprises qui souhaitent s'installer sur la commune afin de soutenir l'activité économique et l'attractivité de la commune.

Tarif des salles communales : simplification des tarifs (voir rubrique tarifs municipaux)

Juillet 2024 Coupe de bois 2024/2025 : coupe de bois sur pied dans les bois communaux au lieudit le Clos et le Clos Tiray – maintien des prix de vente sur stère abattu.

Novembre 2024 Tarifs Municipaux : validation des tarifs municipaux 2025 – voir rubrique du bulletin

Projets d'investissement :

Janvier 2024 Agrandissement cimetière : dépôt dossiers pour agrandissement du cimetière

Rénovation Toiture Chapelle St Martin : Janvier 24 : dépôt dossier pour toiture de la Chapelle St Martin

Restauration de l'Eglise Notre Dame :

Février 24 : demande de subvention à la DRAC pour l'étude-diagnostic de la restauration de l'église Notre Dame

Juin 2024 : Engagement de la Fondation du Patrimoine à subventionner les dépenses d'ingénierie à hauteur de 24000€, la DRAC interviendra à hauteur de 40%.

Juillet 2024 : lancement de la phase diagnostic avec un rendu au 01/12/2024. S'en suivra les phasages des travaux et les demandes de subventions.

Voirie :

Mai 2024 : attribution au budget de rénovation de la voirie la dotation ACTIV 3 du département d'un montant de 27200€.

Juillet 2024 : réception de 3 devis, l'entreprise Vernat est retenue pour un montant total de 70 000€ TTC

Septembre 2024 : Mise à jour du devis de Vernat à 69 063€ TTC

Crèche des Petits Loups des bois :

Janvier 2024 : réunion de démarrage de travaux avec toutes les entreprises.

Février 2024 : démarrage des travaux, fin estimé avril.

Mai 2024 : validation de l'ouverture de la crèche par la PMI et démarrage le 21 mai.

Un contrat de location entre la mairie et la MCL a été établi ainsi qu'une convention de mise à disposition des agents techniques pour les travaux d'entretien.

Rénovation énergétique :

Ecole :

Janvier 2024 auditions des trois architectes en présence de M. DAVEAU assistant au maître d'ouvrage. Suite au rapport d'analyse des offres, le cabinet VETTER Associés est validé par le Conseil Municipal.

Salle polyvalente : janv 24 pose d'un compteur énergie par l'entreprise Brunet.

Zones Energies Renouvelables :

Mars 2024 : Dans le cadre de la loi relative à l'accélération de la production d'énergies renouvelables, il est nécessaire de déterminer des zones d'accélération sur la commune et prévoir une concertation avec les habitants.

Mai 2024 : Concertation citoyenne via le site internet de la commune, Illiwap et article de presse sur la NR – réception d'une 10aine d'avis lus en conseil municipal qui statue sur les zones identifiées communiquées à la préfecture.

Enquête publique pour une installation d'éoliennes à Chenevelles : avis défavorable du conseil.

Eclairage publique LED : **Mai 2024** : demande de subvention via le Fonds de concours de Grand Châtelleraut pour le remplacement des luminaires publiques par des LED.

Ecole / RPI :

Septembre 2024 :

Reconduction de la convention des TAP (Temps d'Activité Périscolaires) pour 2024/2025 avec la MCL.

Validation de la participation financière au voyage de fin d'année à la Bourboule du 10 au 13 juin 2025.

Pas de modifications pour la rentrée 2024/2025 des règlements de la cantine et de l'école.

Personnel :

Janvier 2024 : Prime de pouvoir d'achat exceptionnelle pour les agents de la fonction publique territoriale, suite à l'avis favorable du Comité Social Territorial du Centre de Gestion 86.

Février 2024 :

À compter du 1er janvier 2025, les collectivités doivent participer au financement des contrats de prévoyance des agents. Pour proposer une offre performante et adaptée, le Centre de Gestion de la Vienne lance une consultation de sélection d'un organisme d'assurance

Renouvellement du contrat de Thierry Deneuil dans les mêmes conditions

Contrat apprentissage CAP jardinier paysagiste de Tom Velluet sur 2 ans à compter du 01/09/2024 ; il sera encadré par Johnny Blanchard.

Départ à la retraite de Régine Ardon à partir du 01/04/2024.

Mars 24 : réunion de présentation sur l'instauration des Lignes Directrices de Gestion à mettre en place sur la commune.

Mai 2024 : Financement de l'apprentissage de Tom Velluet validé par le CNFPT. Etablissement du contrat d'apprentissage et autorisation d'avoir recours aux jeunes de moins de 18ans pour effectuer des travaux dits réglementés.

Juillet 2024 : renouvellement du contrat de M. Thierry Deneuil jusqu'au 31/12/2024.



Contrats et conventions divers :

Syndicat Energies Vienne - SRD :

Mai 2024 attribution de la redevance d'occupation du domaine public des réseaux électriques d'un montant de 239€.

SOREGIES :

Juillet 2024 : projet de bornes de recharge pour véhicules électriques retenu.

Septembre 2024 : convention de mécénat pour la prestation de pose et dépose des guirlandes lumineuses pour la période des fêtes de fin d'année

Octobre 2024 : Avis favorable de la SOREGIES pour l'installation d'ombrières photovoltaïques sur le parking de la salle polyvalente ainsi que l'installation de 3 bornes électriques rechargeables sur le parking des écoles.

Février 2024 : demande de mise en place d'un composteur collectif dans le jardin de la mairie

Communauté d'Agglomération Grand Châtelleraut :

Mai 2024 : désignation de Mme E. Michel comme déléguée suppléante pour la CLECT (Commission Locale d'Evaluations des Transferts de Charges)

Février 24 : signature d'une convention de prestations de services pour le Chantier d'insertion : rénovation du logement de l'école et entretien du cimetière.

Juillet 2024 : Présentation de la charte de gouvernance et la planification du PLUI-HM (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal – Habitat Mobilité)

Adoption de la charte et du transfert de compétence à Grand Châtelleraut.

Juillet 2024 : approbation du rapport de la CLECT.

Novembre 2024 : désignation de représentants pour les comités de pilotage du PLUI-HM : E. Michel et G. Sauvion, titulaires ; E. Bordage et A. Lauzier Suppléantes.

Points divers

Février 24 : Mutuelle Santé : Axa propose une mutuelle destinée aux retraités, indépendants, fonctionnaires et agriculteurs. Le partenariat permet de bénéficier d'une réduction des tarifs de base. Une réunion publique sera organisée.

Stagiaire pour la Biodiversité :

Février 24 : ASPECT accueillera pendant 6 semaines un stagiaire sous la tutelle de Valentin Cognard , co président pour le recensement des mares de la commune. Une salle à la mairie sera mise à disposition pour faciliter les interactions.

Septembre 2024 : présentation du rapport de stage avec proposition de la création d'une mare associative et communale.

Commerces ambulants & démarchages

Février 2024 :

- mise en place d'un arrêté réglementant le démarchage à domicile.
- autorisation à l'installation d'un Food truck spécialité italienne le vendredi soir.

Mars 24 : autorisation à l'installation de M. Samuel PRIEUR , poissonnier une fois par semaine le mercredi matin de 8h à 10h sur la place.

Circuits de randonnée :

Mars 2024 : proposition de revoir les circuits de randonnée de la commune avec Mme Valérie CARBONEL de Grand Châtelleraut

Mai 2024 : suite à la réunion avec Mme Carbonel, 2 circuits de randonnée sont proposés.

Septembre 2024 : inscription des 2 circuits de randonnées au PDIPR (Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnées) – voir les descriptifs dans la rubrique dédiée du bulletin.

Les référents sont J.L. Michel et P. Dechartre.

Mai 2024 Travaux de rénovation du logement de l'école terminés – mise en location



Manifestations :

26 mai 2024: Fête du jeu organisée par la MCL

16 juillet 2024 : Caravane des sports au city stade

20 juillet 2024 : Soirée « Notre Patrimoine sous les étoiles » par l'association Les amis de l'Eglise Saint Martin

Septembre 2024 : La Fausse Compagnie propose que la prochaine édition de son festival « Le Folie Bastringue Festival » se déroule sur la commune en novembre 2026 – avis favorable du conseil

18/10/2025 : Représentation du Théâtre Pictave

Conseil municipal des jeunes :

Septembre 2024 : intervention d'un groupe de jeunes de la commune souhaitant s'investir dans un conseil municipal des jeunes. Avis favorable du conseil, demande d'établissement d'une charte de fonctionnement avec l'aide de la MCL.

Novembre 2024 : Election des membres du Conseil municipal à la suite de l'appel à volontaires. Melle Louise Boissinot est élu maire du conseil des jeunes. Le conseil, composé de 11 jeunes de 8 à 17 ans se réunira une fois par mois.

Colis de Noel des aînés : septembre 2024 un courrier a été envoyé à tous les habitants de + de 70 ans afin de choisir entre le colis habituel ou un repas le 11 decembre 2024.

Une cinquantaine de personnes ont choisi le repas faisant de ce moment convivial un 1er succès pour cette nouvelle formule.

Lieu de découpe et stockage de la viande (ACCA) :

Juin 2024 : Demande de l'ACCA d'un lieu de découpe et stockage de la viande : proposition d'une extension de l'atelier municipal – présentation du projet lors d'un prochain conseil.

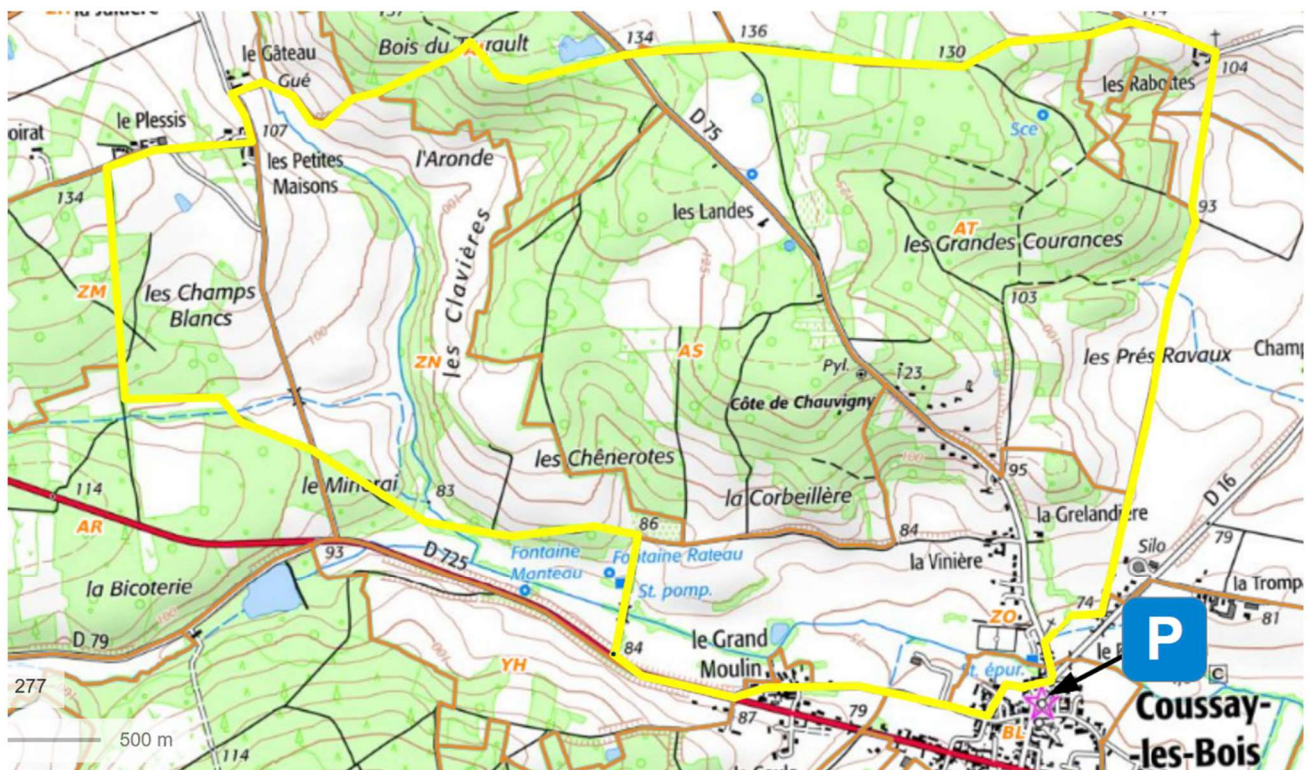
Septembre 2024 : présentation d'un budget pour l'extension de l'atelier municipal pour une montant total de 30000€ TTC. Recherche de financement et aides auprès de la fédération de chasse.

Animaux

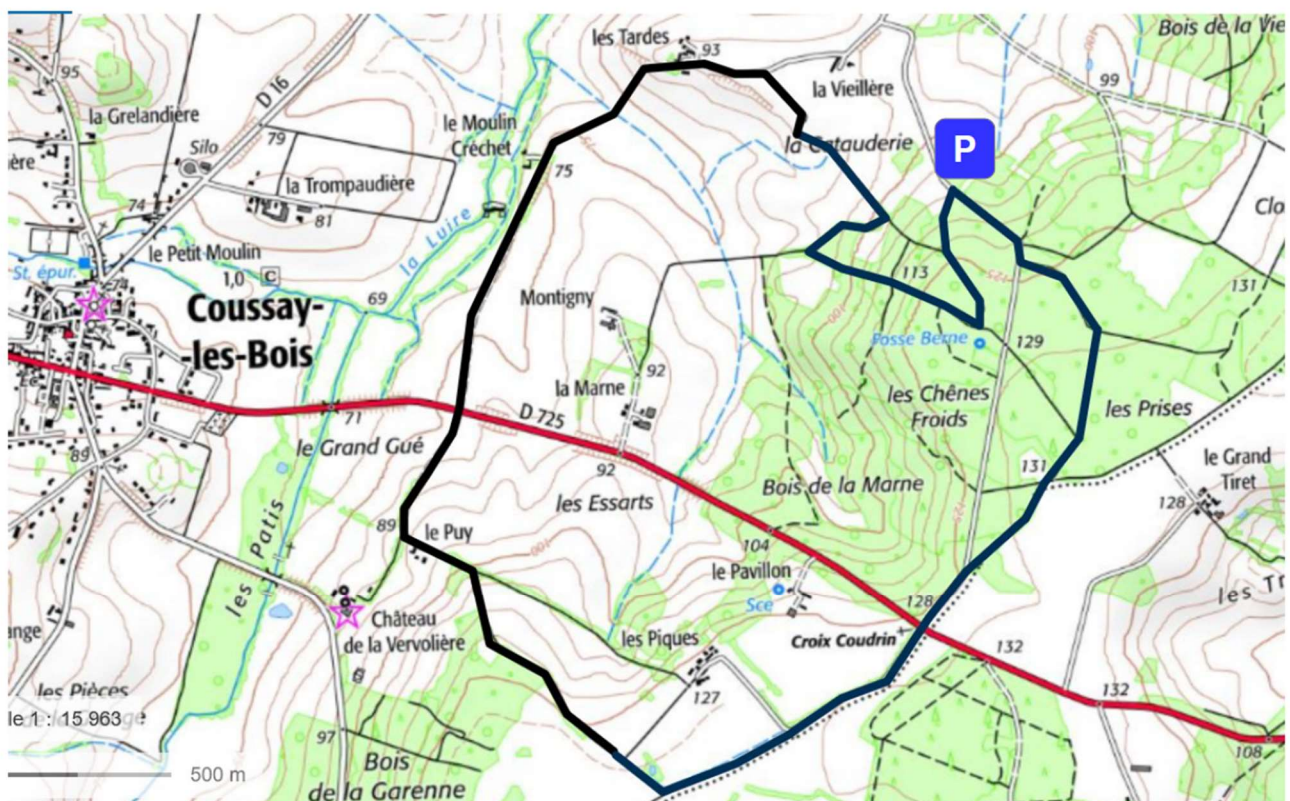
Décembre 2024 : Convention avec la clinique vétérinaire de Pleumartin pour stériliser, identifier et relacher les chats errants sur la commune.



Nouveaux circuits de randonnée



Environ 9 km dont 1,6 km goudronnée



7 km dont 1,1 km de route goudronnée

Conseil Municipal des Jeunes

Des jeunes de Coussay-les-bois se sont réunis et ont proposé au conseil municipal d'organiser un conseil municipal des jeunes.

Le Conseil Municipal des Jeunes (CMJ) a pour objectif la participation des jeunes dans la vie de leur commune. Le Conseil Municipal a accueilli positivement cette demande et onze jeunes âgés de 9 ans à 18 ans en font déjà parti. Une charte a été écrite pour structurer le nouveau CMJ.

Ont été élu : maire : Louise BOISSINOT, secrétaires : Yanoua LOUVEAU-SEMPE et Eden HUBOU-PERON, et portes paroles : Emile BOISSINOT et Eliott SARDAIN.

« Nous avons en cours plusieurs projets, comme renommer nos salles des fêtes, la bibliothèque, l'école et certains parcs de la commune.

Nous souhaitons également installer une tyrolienne pour les enfants : reste à savoir où et comment financer ce projet. Alors pourquoi pas une fête au village.

Nous avons également participé à la cérémonie du 11 Novembre 2024 en lisant le texte du ministre des Armées. Une réunion a lieu tous les mois pour exprimer nos idées. » explique le Conseil.



Service à la personne

Sortir Plus: Aide à la mobilité quotidienne des plus de 75 ans

Site web: <https://www.sortir-plus.fr/>

Téléphone 0971 090 971 (prix d'un appel local)

Mission locale Nord Vienne

Entre 16 et 25 ans, vous êtes sortis du système scolaire et habitez sur le territoire Nord Vienne. Besoin d'info pour trouver un job, une formation ?

La Mission Locale Nord Vienne vous accueille, vous oriente et vous conseille face aux problématiques liées à l'emploi, la formation, le logement, la santé, la gestion du budget, la mobilité ...

A Châtelleraut : 209 Grand Rue de Châteauneuf - Téléphone : 05 49 20 04 20

À Pleumartin : Espace France Service, 32 rue des Accacias - vendredis de 9h à 12h15 / 13h30 à 16h30

À La Roche-Posay : Maison de la Culture et des Loisirs les lundis de 9h à 12h et de 13h30 à 17h.

Adresse email : contact@mlnv.fr

Site web : www.missionlocalenordvienne.fr

ERIP: Espace Régional d'Information de Proximité du Châtelleraudais.

En prenant RDV, vous profiterez d'un premier niveau d'informations et de conseils sur les dispositifs d'orientation et de formation. Pour bénéficier de ce service gratuit, prenez vite rendez-vous !

Téléphone : 05 49 20 04 20

Adresse email : erip-chatelleraudais@mlnv.fr

Site web : www.missionlocalenordvienne.fr/erip-espace-regional-dinformation-de-proximite/

Présence Verte :

Solutions de téléassistance : classique à domicile (certifiée AFNOR) et mobile, pour vous sécuriser où que vous soyez. Assistance 24h/24, 7j/7.

Portage de repas à domicile : un large choix de plats en menus ou à la carte, pour manger varié et équilibré. Régimes santé spécifiques (pauvre en sucre/pauvre en sel/ pauvre en sucre et en sel/ mouliné) et textures adaptées

Contact : 35 rue du touffenet- Poitiers / 05 49 44 59 99 / contact@pvs86.fr

Transport solidaire: Le transport solidaire est un service d'entraide citoyenne qui met en relation des bénéficiaires et des chauffeurs bénévoles pour permettre le déplacement à celles et ceux qui, définitivement ou momentanément, rencontreraient des difficultés de transport.

Renseignements et inscriptions : contactez le CIF-SP au 05 49 37 07 78



L'ADMR



Notre réseau propose de nombreux services répartis en quatre pôles :

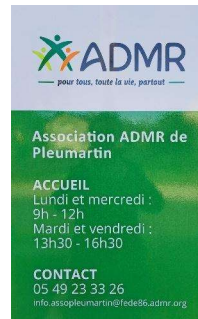
Enfance et parentalité, Accompagnement du handicap, Services et soins aux seniors et Entretien de la maison.

Chaque service bénéficie du crédit d'impôt de 50 %.

L'aide à domicile est un lien social précieux pour des personnes vulnérables, souvent âgées et parfois isolées. Notre association de Pleumartin compte 21 salariées qualifiées et 1 assistance de gestion médico-social.

Nos intervenantes se rendent journellement au domicile des bénéficiaires sur les communes de Chenevelles, Coussay-les-Bois, Leigné-les-Bois, Lésigny, Mairé, La Puye et Pleumartin. Leurs tâches principales consistent au lever et au coucher de la personne, avec toilette et préparation du petit déjeuner, ménage, préparation des repas, accompagnement courses, rendez-vous... Elles assurent le service à la personne de la naissance jusqu'à la fin de la vie en offrant une aide personnalisée et adaptée aux besoins de chacun. Cette proximité permet de créer un lien de confiance et de compréhension avec les bénéficiaires.

Le réseau ADMR propose aussi des activités de lien social en complément des plans d'aide. De nombreuses activités peuvent ainsi être réalisées : activités à l'extérieur, promenades, activités culturelles ou de bien-être, loisirs créatifs... Cela permet de lutter contre l'isolement social, mais aussi prévenir ou ralentir la perte d'autonomie.



En complément de nos services, nous proposons la téléassistance Filien ADMR qui a pour but de protéger au domicile les personnes âgées ou en situation de handicap. Cette téléassistance apporte une réponse rapide aux situations d'urgence et permet de rassurer les familles en ayant l'assurance que leurs proches bénéficient d'une présence

24h/24. Pour toute nouvelle installation et en passant par votre mairie, un mois d'abonnement gratuit sera offert aux nouveaux abonnés.

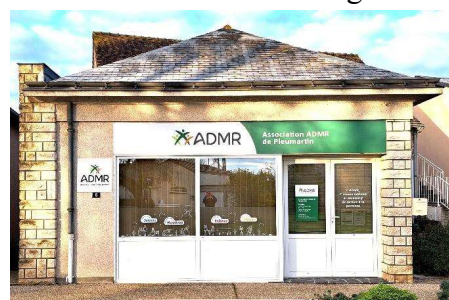
En 2023, nous avons effectué 16793 heures en venant en aide à 137 bénéficiaires. Pour la commune de Coussay les Bois, l'association est intervenue auprès de 20 clients.

Actuellement, notre activité progresse avec plus de 600 h par rapport à 2023.

Notre association est gérée par des bénévoles et nous avons eu le plaisir de recruter Mme Marcelle Cogné sur le secteur de Leigné-les-Bois.

La flotte automobile a été renouvelée au printemps 2024 avec de nouvelles Peugeot 206 : ces nouveaux véhicules ne passent pas inaperçus avec leur couleur et leur nouvelle signalétique !

De même, la façade de notre association a retrouvé une nouvelle jeunesse mettant en évidence une identité visuelle avec le nouveau logo ADMR.



Courant mars 2024, nous avons fêté le départ à la retraite de Mme Chantal Pichon qui reçoit la médaille de travail après ses 20 ans de bons et loyaux services : bonne retraite Chantal !

La présidente Annick NALET

Maison des services ADMR

6 avenue Jourde 86450 PLEUMARTIN

Tél. : 05 49 23 33 26 — email :

info.assopleumartin.fedes86@admr.org



Services d'utilité publique / Services collectifs

EAUX de VIENNE

Centre de Châtellerault
8 Rue Marcel Dassault 86100 Châtellerault
Tél. 05 49 93 31 16

SOREGIES Syndicat Energie Vienne :

Site web: www.soregies.fr
Adresse email contact@soregies.fr

Agence de Châtellerault

2 Rue René de la Fouchardière, 86100 Châtellerault
Lundi, mardi et vendredi 8h30-12h et 13h30-17h30 / Jeudi 9h-12h et 13h30-17h30
Dépannage électricité SRD : 05 49 89 34 99
Urgence et dépannage gaz : 05 49 44 70 66

Agence de Poitiers

78 Avenue Jacques Cœur
CS 10 000
86068 Poitiers
Tél. 05 49 44 79 00
Lundi au vendredi 8h00-18h le samedi de 8h00 à 12h

SIMER

Siège Administratif et Pôle Travaux Publics

31 rue des Clavières BP 60040 - 86501 MONTMORILLON CEDEX
Tél. 05 49 91 11 90 - Fax 05 49 91 62 66
Adresse électronique : siege.administratif@simer86.fr
Adresse email : travaux.publics@simer86.fr

Pôle de Gestion des Déchets Ménagers Eco-Pôle - « La Poudrerie » -

86320 SILLARS Tél. 05 49 91 96 42 –
Fax 05 49 91 85 12
Adresse email : ecopole@simer86.fr

Déchèterie de Lésigny sur creuse

Adresse : Lieu-dit "Le Lira"
Tel : 05 49 19 18 46

Déchèterie de Pleumartin

Adresse : Avenue Jules Ferry
Tel : 05 49 93 16 80

Dépôts de verre :

Pour vous débarrasser de vos bouteilles, bocaux ou pots en verre, des containers sont mis à votre disposition au niveau des 2 déchèteries.



CALENDRIER DE COLLECTE 2025

Anché (Hors : Le Pontreau) / Antigny (Ch. du Vieux Mur, La Petite Rue, prom. Rochengout, rte Buissons, r. Creutzwald, r. de l'Abbaye, r. de la Longeraie, r. de la République, r. de la Vigne aux moines, r. des écreuils, r. R. Lajon) / Chaunay (Hors : Bonnillet, Les Forges) / Chenevelles / Coussay-les-Bois / Leigné-les-Bois / Lésigny / Mairé / Paizay-le-Sec / Pleumartin (Hors : La Guillochère, Champoisay, la Vivonnière, Mezeray) / St-Pierre-d'Exideuil (Hors : Le Marigné) / St-Savin (Hors : Les Quartiers) / Val de Comporté / St-Saviol (Chez Boisson, Rues Silos, Four à pain, Puits) / Surin / Vicq-sur-Gartempe (Chancelay) / Voulon (Hors : La Geffe, La Maingotière, L'Epinaisse, Romagné)

Janvier 2025

Lun.	Mai.	Mer.	Jeu.	Ven.	Sab.	Dim.
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30	31	

Collecte identique à 2024

Février 2025

Lun.	Mai.	Mer.	Jeu.	Ven.	Sab.	Dim.
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	

Mars 2025

Lun.	Mai.	Mer.	Jeu.	Ven.	Sab.	Dim.
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30	31					

Avril 2025

Lun.	Mai.	Mer.	Jeu.	Ven.	Sab.	Dim.
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30	31					

Mai 2025

Lun.	Mai.	Mer.	Jeu.	Ven.	Sab.	Dim.
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30	31					

Juin 2025

Lun.	Mai.	Mer.	Jeu.	Ven.	Sab.	Dim.
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30	31					

Juillet 2025

Lun.	Mai.	Mer.	Jeu.	Ven.	Sab.	Dim.
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30	31					

Août 2025

Lun.	Mai.	Mer.	Jeu.	Ven.	Sab.	Dim.
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30	31					

Septembre 2025

Lun.	Mai.	Mer.	Jeu.	Ven.	Sab.	Dim.
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30	31					

Octobre 2025

Lun.	Mai.	Mer.	Jeu.	Ven.	Sab.	Dim.
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30	31					

Novembre 2025

Lun.	Mai.	Mer.	Jeu.	Ven.	Sab.	Dim.
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30	31					

Décembre 2025

Lun.	Mai.	Mer.	Jeu.	Ven.	Sab.	Dim.
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30	31					

SIMER

**SORTEZ VOS
BACS LA VEILLE
AU SOIR**

● Jour de collecte

MERCREDI
semaine paire

La collecte est maintenue les jours fériés sauf :
• le 1^{er} janvier,
• le 1^{er} mai et
• le 25 décembre

Je mets les bacs à mon tour !

Contacts

Tel. 05 49 91 96 42
ecopole@simer86.fr

Facebook SIMER

www.simer86.fr



**Attention le passage des camions peut se faire entre 4h et 20h,
Pour assurer le ramassage de vos bacs, merci de les sortir la veille.**

SMAPS (Syndicat Mixte pour l'Aménagement du Seuil du Poitou), composé d'intercommunalités, est compétent pour l'élaboration et le suivi du Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT). C'est un projet d'aménagement à l'horizon de 15 ans pour le territoire du Seuil du Poitou formulé par les élus. Il a pour objectif de mettre en cohérence les politiques publiques d'aménagement à l'échelle d'un territoire. Habitat, transports, développement économique, commerce, agriculture, énergie, ... tous ces sujets et bien d'autres sont à traiter ensemble pour que le projet soit à la fois cohérent et durable.

Le SCoT est un document de planification stratégique, sa mise en œuvre nécessite une déclinaison dans d'autres documents réglementaires tels que le PLU (Plan Local d'Urbanisme) ou la carte communale.

Plus d'infos sur <https://www.scot-seuil-du-poitou.fr>

Vivre ensemble

Nous profitons de ce bulletin pour faire un petit rappel concernant les réglementations afin d'éviter tous problèmes de voisinage.

Bruits :

Les bruits de voisinage sont des bruits générés par le comportement d'une personne ou d'un animal et causant des nuisances sonores. Ils peuvent être sanctionnés, dès lors qu'ils constituent un trouble anormal, se manifestant de jour ou de nuit.

Les nuisances sonores générées par les pompes à chaleur relèvent de l'arrêté sur les bruits.

Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils, telles que tondeuses à gazon, tronçonneuses, perceuses, raboteuses, scies mécaniques etc... dont le bruit particulier est susceptible de porter atteinte à la tranquillité du voisinage ou à la santé de l'homme par sa durée, sa répétition ou son intensité, ne sont autorisés qu'aux horaires suivants :

Lundi au vendredi	de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 19 h
Samedis	de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h
Dimanche et jour férié	de 10 h à 12 h

Le brûlage des déchets verts

Pour rappel, l'arrêté préfectoral n°2015-PC-031 du 29 mai 2015 régit l'emploi du feu et le brûlage des déchets verts dans le département de la Vienne.

Le brûlage des déchets verts produits par des collectivités locales, des organismes publics ou parapublics, des sociétés d'entretien des espaces verts et des particuliers, est interdit toute l'année et sur l'ensemble du département de la Vienne.

Les déchets verts comprennent les déchets issus de la tonte de gazon, de la taille de haies et d'arbustes, des opérations d'élagage, d'abattage, de débroussaillage, du ramassage des feuilles et aiguilles mortes. Ils proviennent notamment de l'entretien des zones de loisirs, des espaces verts publics ou privés, des terrains de sport et des jardins des particuliers, de la gestion forestière ou agricole.

Ces déchets verts sont donc à déposer en déchetterie.

Ces dispositions ont été prises pour renforcer la prévention des incendies et préserver la qualité de l'air.

Vous pouvez être assujéti à une amende en cas d'infraction.

Dépôt / Décharge sauvage :

Un dépôt illégal est un dépôt d'ordures, quel qu'en soit la nature ou le volume, en un lieu où il ne devrait pas être. Ils représentent une menace quant au risque d'incendie, de blessure, d'intoxication et provoquent des nuisances visuelles et olfactives.

Les dépôts de déchets sont interdits depuis la loi du 15 juillet 1975, mais ils font toujours partie de notre paysage bien que la totalité des déchets (ordures ménagères, déchets végétaux, encombrants...) dispose aujourd'hui d'une filière de collecte appropriée.

Déposer, abandonner, jeter ou déverser tout type de déchets est puni d'une amende forfaitaire de 68€, majorée à 180€ si non payée dans les 45 jours.

En cas de non-paiement, le tribunal de police est saisi, le juge pourra décider d'une amende de 450€ maximum. Si vous avez utilisé un véhicule pour transporter les déchets, vous risquez une amende de 1500€ maximum, ainsi que la confiscation du véhicule.



Propreté de notre commune

Si la propreté constitue un élément essentiel de la qualité de vie des habitants, elle dépend aussi du civisme de chacun. Aussi chaque citoyen se doit de respecter les lieux publics ainsi que leurs compagnons à quatre pattes, ceci afin que les lieux entretenus par nos agents restent propres. **Les nettoyages des pas de portes sont à la charge des occupants.**

Prendre soin de notre station d'épuration

Ayez une attention toute particulière lorsque vous jetez vos déchets dans les **WC, éviers, lavabos** : ne mettez que les déchets autorisés.

Les **produits toxiques ne doivent pas être rejetés** dans le réseau d'eaux usées (*risque de détérioration des plants*) : solvants, matières de vidanges, résidus de pesticides ou de désherbants, produits d'entretien nocifs en grande quantité, etc... Les **huiles et graisses alimentaires usagées**, rejetées en quantité dans les égouts, les lingettes à usage unique viennent également boucher les canalisations ou colmater les alimentations des bassins.

Ces produits doivent être emmenés en déchetterie.

Démarchage à domicile :

Le démarchage à domicile sur la commune est soumis à déclaration préalable en mairie à l'exception des artisans et commerces ambulants exerçant une activité régulière et périodique sur la commune et les associations dûment déclarés dans le cadre de leur activité (vente de tickets et billets, calendriers).

Evolution de l'artificialisation des sols :

La loi sur l'artificialisation des sols nous obligera à revoir notre carte communale et à l'horizon 2026 nous entrerons dans le PLUI (plan local d'urbanisation intercommunal). La loi nous oblige à restituer des domaines constructibles et par conséquent, des terrains constructibles aujourd'hui ne le seront plus après l'intégration en PLUI. Il est donc important que chaque administré possédant actuellement des terrains constructibles se pose rapidement la question de leurs devenir.

Une fois la déclaration faite en mairie, les démarcheurs sont munis d'un justificatif à présenter

Fêtes des voisins

La Bataillere et la Classe

Anthony et Florence ont collaboré cette année pour mettre en place la fête des voisins autour d'un bon repas pour passer une journée de détente et de convivialité.

En dépit d'une certaine fraîcheur, les hommes ont pu mettre en avant tout leur talent à la pétanque.

Rendez vous l'année prochaine !

Les Minaudières

Sous l'initiative de Serge Birault, les habitants des Minaudières se sont réunis le vendredi 31 mai en soirée pour partager leurs spécialités culinaires et apéritives. Ce moment d'échange et de convivialité entre voisins a été très apprécié.



Artisans / Commerçants / Entrepreneurs

Boulangerie

Le Fournil d'Antan
Artisan boulanger-pâtissier
18, rue Principale 86270 Coussay les bois
Tél. 05 49 23 03 41
Service Relais Colis Pickup Chronopost

Restauration

Le mot d'la Faim

Cuisine traditionnelle faite maison / pizza
9 place des écoles 86270 Coussay les bois
Tél. 05 49 20 18 96
Site web : <https://website--5217944176783997919132-restaurant.business.site/>

Fast-food K.P.C.

Poulet et frites – Fried Chicken and chips
27 rue Principale 86270 Coussay les bois
Tél. 06 14 36 95 58 / 06 32 35 36 07

La Grange

40 Rue Principale, 86270 Coussay-les-Bois
Tél. 06 42 88 62 52

Infirmiers

Evelyne GIACOMINO et Jonathan MORIN
Tous soins à domicile
Permanence 8h-8h15 / 14h30-15h30
Sur Rendez-vous avant 7h30 et après 19h30
Tél. 05 49 86 27 74

Esthétique :

Aux petits Soins Noémie

Esthéticienne à domicile dans un rayon de 20km autour de Coussay les bois
Tél. 06 37 77 85 67
Site web: <http://facebook.com/auxpetitssoins.noemie>
Adresse email : auxpetitssoins@gmail.com

Melie Nail Esthétique

Prothésiste onguulaire / esthéticienne
Tél. 07 71 37 81 86
Site web : <http://facebook.com/melie.nailesthetique>

Coiffure Dominique

5 Rue Principale

Société de nettoyage

AEC nettoyage
Entretien ménager et désinfection
Tél. 06 50 45 76 98
Adresse email : aec.nettoyage@gmail.com

RH Expert Solutions

Sandrine LE MEUR, DRH à temps partagé, Formatrice, Coach
Les Pics 86270 Coussay les bois
Tél. 06 63 18 25 45



Plombier Chauffagiste

SARL HESLOT

Plomberie / Chauffage / énergies renouvelables

27, rue de bada 86270 Coussay les bois

Tél. 05 49 86 14 22

Adresse email : heslot@orange.fr

Maquettes

AJP maquette

Atelier maquettes / exposition

Horaires ouverture : mercredi au samedi 14h30-18h30 ou sur RDV

Malagué 86270 Coussay les bois

Téléphone : 05 49 86 50 83

Adresse email : Ajp.maquette@wanadoo.fr

Photos & vidéos aériennes, inspections thermographiques par drone

Fly'n See

Photographie aérienne par drone, inspection de toiture, vidéos / mise en place de stage d'initiation / de découverte au télé pilotage et la prise de vue aérienne / Création et mise en place de site internet

Site Web : flynsee.fr

Téléphone : 06 62 64 72 36

Recycleur Automobile :

AUGUSTIN SARL

Récupération automobile, enlèvement épave, vente pièces détachées

La grande Aiffe, route de la roche Posay 86270 Coussay les bois

Tél. 05 49 86 23 55

Adresse email : contact@casse-auto-augustin.com

Site web : www.casse-auto-augustin.com

Maraîcher :

Le Panier de la Grillerie

Vente directe de produits du potager

38 rue de Touraine 86270 Coussay les bois

Tél. 06 82 13 98 16

Site web : www.lepanierdelagrillerie.over-blog.com

Adresse email : lepanierdelagrillerie@live.fr

Marché

Le marché a lieu le samedi matin de 8h30 à midi.

Mie - La Ruche qui Pique

Légumes - Le panier de la Grillerie

Fromages de chèvres – EARL Le Pré - 37350 La Celle Guenand

Producteurs présents sur le marché les 1^{er} et 3^{eme} samedis de chaque mois

Viande de bœuf - Olivier Neuvy - 37290 Yzeures/Creuse

Huitres - EARL Razé Frères – 17320 Marennes d'Oléron





La Bibliothèque Municipale



Les 5 bénévoles vous accueillent tous les
Mercredis de 16h00 à 18h00
Samedis de 10h00 à 11h30.



La bibliothèque est ouverte à tous, le prêt des livres est gratuit.

Elle se trouve à côté de l'école.

Nous avons un choix d'environ 2000 documents qui appartiennent pour la moitié à la municipalité et pour l'autre moitié à la bibliothèque départementale de la Vienne (BDV) et à la médiathèque de Grand Châtelierault. Si vous voulez un titre en particulier que nous n'avons pas, nous pouvons donc le faire venir.

Vous pouvez aussi accéder au site internet départemental **LIRE en VIENNE** lireenvienne.fr qui permet d'emprunter des documents numériques, n'hésitez pas à venir nous voir pour avoir plus d'informations.

La nouveauté de 2024 est le lien avec l'artothèque, nous avons actuellement 2 œuvres que vous pouvez venir admirer, gratuitement.

Les 3 classes de l'école viennent toujours à la bibliothèque, les élèves choisissent un livre et écoutent une histoire adaptée à leur âge.

N'hésitez pas à franchir la porte pour emprunter des livres mais aussi pour donner un coup de main, car plus nous sommes nombreux, mieux c'est, alors si vous aimez la lecture, les relations humaines, vous pouvez venir nous rejoindre pour tenir des permanences, couvrir les livres, choisir les ouvrages à acheter, faire des animations... Vous serez les bienvenus.

Une animation est d'ores et déjà prévue le 11 juin 2025 avec la BDV



Vous avez aussi les 2 boîtes à lire à votre disposition

La première est à côté de la mairie, la 2ème est la cabine téléphonique sur la place du monument aux morts.

Merci de respecter l'intérêt de ces boîtes.

Un grand merci aux personnes qui ont fait des dons de livre.
Nous n'acceptons que des livres récents et pas abîmés, merci.

Très belle année 2025 à vous et bonnes lectures à tous

Chantal, Claude, Françoise, Frédérique et Sandra



Des nouvelles de l'école

L'école accueille cette année 63 élèves répartis en 22 PS/MS, 19 MS/GS et 22 CP/CE1. L'école de Leigné scolarise quant à elle 39 élèves du CE2 au CM2 avec Alexia Carteau et Antoine Mas.

L'équipe est stable, Adéline Destouches et Katia Marnay avec les PS/MS, Anne Le Saulnier, Valérie Taillet et Florence Galagain avec les MS/GS et Anne Le Gall avec les CP/CE1. Nous avons été rejointes depuis fin janvier par Angélique Guichard qui assurera le remplacement jusqu'à la fin de l'année scolaire d'Anne Le Saulnier qui doit faire face à des problèmes de santé.

Cette année l'ensemble du RPI travaille autour des contes et légendes afin de donner du sens aux apprentissages. Nous poursuivons également le projet USEP avec trois rencontres durant l'année dont une sur les sports innovants et une autre sur les activités gymniques au gymnase de la Roche Posay. Pour le cycle 1 la dernière rencontre sera sur les danses traditionnelles et pour le cycle 2 sur l'athlétisme.

Les GS/CP/CE1 ont également pu bénéficier de 10 séances à la piscine de Naintré pour apprendre ainsi à se déplacer dans l'eau et ainsi assurer leur sécurité.

Concernant l'ouverture culturelle, toutes les classes ont pu profiter d'une très belle journée mi-novembre au festival Folies bastringue à Vicq sur Gartempe ainsi que d'un spectacle de cirque sous le chapiteau de Châtellerault en décembre. Nous avons également accueilli Pascal qui nous a fait découvrir son nouveau spectacle. Nous espérons pouvoir profiter d'un dernier spectacle dans le cadre de Culture en herbe mais les restrictions budgétaires compliquent l'organisation.

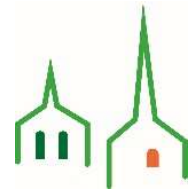
Dans le cadre de la semaine du goût nous avons reçu la visite d'Hugo qui nous a fait découvrir ses fromages de chèvre qu'il fabrique à La Roche Posay.

Notre voyage de fin d'année aura lieu au château de Villandry pour clore notre projet sur les contes. Nous y découvrirons le château mais également les magnifiques jardins avec un atelier jardinage.

Nous nous retrouverons ensuite pour terminer l'année tous ensemble lors de la fête d'école à la salle des fêtes de Coussay les bois vendredi 27 juin 2025 ! Nous vous y attendons nombreux !



Pêle-mêle photos



Journées Européennes des
Métiers



1^{er} repas des aînés



Notre patrimoine sous les étoiles



Associations de la Commune

AMICALE des DONNEURS de SANG Madame LONGE Béatrice 48, la Ballière 86270 LESIGNY Tél 05.49.86.12.89	CLUB de l'AMITIE Madame REMÉRAND Monique 2, rue du Presbytère 86270 COUSSAY-LES-BOIS Tél 06.50.65.24.47
COMITE de SAINT BLAISE Monsieur SALAIS Bruno 22 route de la Croix Blanche 86100 SENILLE SAINT-SAUVEUR Tél 05.49.86.14.12	ASSOCIATION des PARENTS d'ELEVES Madame Guyonneau 2 Rue de l'école 86270 COUSSAY-LES-BOIS
A.C.C.A. Association Communale de Chasse Agréée Monsieur MAITRE Mickaël 15 route de Oyré 86270 COUSSAY-LES-BOIS Tél 05.49.20.10.13	CLUB INFORMATIQUE Madame MATHIEU Nathalie 3 Les Buffrières 86270 COUSSAY-LES-BOIS Tél 06.82.54.73.07
CLUB DE FOOTBALL Monsieur PREVOST Rodolphe 5 rue Principale 86270 COUSSAY-LES-BOIS	ASSOCIATION « LES AMIS DE L'EGLISE SAINT MARTIN » Monsieur DROUAULT Philippe Le Thurrault 86270 COUSSAY LES BOIS
ASSOCIATION « les Petits Rats de la Luire » Madame PERRIN Chrystelle 5 rue de Bada 86270 COUSSAY LES BOIS Aline de VILLEDON, enseignante de cours de danse classique, enfants et adultes Tél 06.08.47.37.63 / a.villedon@orange.fr	A.S.P.E.C.T. – Association de Sauvegarde et de la Protection de l'Environnement de Coussay-les- Bois et de sa région Thermale Co-présidence Mme LAUZIER Anny M. BRUNET Dominique M. COGNARD Valentin
ZIKADONF Association de musique 2 rue de l'église 86270 COUSSAY-LES-BOIS Monsieur RENAUD Yves-Alexis, Président Tél 05.17.19.10.46	ASSOCIATION FONCIERE Monsieur CLOCHARD René 4 le Carroi Robin 86270 COUSSAY-LES-BOIS Tél 05.49.86.26.80
Madame DESCHAMPS Chantal Déléguée L.P.O. (Ligue pour la Protection des Oiseaux) 10 rue du Lavoir 86270 COUSSAY-LES-BOIS Tél 09.54.66.34.45	BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE Madame PASCAL Sandra 10 la Jaltière 86270 COUSSAY-LES-BOIS Tél 09.75.62.09.68
	La Lettre à Elise lalettreaelise@gmail.com

AS Coussay les bois.

L'AS COUSSAY LES BOIS compte pour cette saison 2024/2025 3 équipes seniors avec 67 licenciés joueurs, 29 dirigeant(e)s, et 1 arbitre.

Egalement une école de foot en entente avec Pleumartin/La Roche Posay et SO Châtellerault qui compte 80 licenciés jeunes de U6 à U15.

Le club de Coussay les bois a également une service civique CHEMIN Manon qui aura plusieurs missions au sein du club et de l'école de foot.

L'équipe fanion évolue en départementale 3, tandis que les équipes 2 et 3 évoluent respectivement en départementale 4 et 5.

L'équipe 1ère est entraînée par Dimitri MILLON ; L'équipe 2 par Killian RAIFFÉ ; L'équipe 3 par Thomas HESLOT et Cédric JOUBERT.

Suite au maintien de l'équipe fanion en départementale 3 l'année précédente ainsi qu'à la montée de l'équipe 2 en 4ème Division, de nombreux joueurs n'ont pas hésité à rejoindre le club ce qui a donc créé une 3ème équipe sénior. L'ambiance est très chaleureuse et beaucoup de jeunes joueurs de la commune défendent les couleurs de l'AS COUSSAY LES BOIS. Nos résultats dans cette première partie de saison ne sont pas très bons, mais nul doute que nous allons relever la tête pour mettre le club dans les meilleures positions.

Nous avons pour objectif de développer et de pérenniser le club autant sur le plan sportif que sur le plan structurel, cette année certains de nos dirigeants vont pouvoir se former.

La nouveauté également sont les partenariats avec les différents sponsors du club.

Nous tenons à remercier la mairie pour leur accompagnement dans les investissements à venir.

Toute personne souhaitant rejoindre notre club est bien-sûr la bienvenue, que ce soit en tant que joueur, dirigeant ou arbitre.

Ici, l'ambiance, la convivialité et le partage sont au rendez-vous.

Vous pouvez suivre l'actualité du club sur notre page Facebook : As Coussay les bois.

Événements 2024:

- Moules-frites
- 50 Ans du club



Evénements 2025

- Tournoi Caritatif
- Moules-Frites

Bureau:

- Co-président: PREVOST Rodolphe
- Co-président: RAIFFE Morgan
- Co-président: PREVOST Baptiste
- Vice-Président: PREVOST Pascal
- Secrétaire: HAZENBERG Jérémy
- Vice-Secrétaire: THIBAUT Jonathan
- Vice-Secrétaire: HESLOT Thomas
- Trésorière: GRATEAU Cindy
- Vice-trésorière: PASCAULT Cécilia
- Membres: PASCAULT Romain, MILLON Clara, PRINCET Lilian, CHEMIN Manon, MORON Alexandre, VENAULT Bastien, HESLOT Jean-Francois, PROUST Amaury, PAGE Enzo, THOMAS Sarah, JOUNEAU Louka, PICHON Jonatan, PREVOST Quentin, RAIFFE Killian et HENRIOT Gwendoline.
- Arbitre du club: TERRONES Lilian

Equipe 1, Entraîneur : MILLON Dimitri



Equipe 2, Entraîneur : RAIFFE Killian



Equipe 3, Entraîneurs : HESLOT Thomas et JOUBERT Cédric



Ecole de foot



U6 U9 : CHEMIN Manon, PENOT Guillaume
et POROT Louna



U10 U11 : TERRONES Lilian et BARC Hugo



U12 U13 : THIBAUT Jonathan et
NDIAYE Ismaila



U14 U15 : LENS Jérémy, TERRONES Alban
et JOUBERT Cédric

ACCA de Coussay les bois



Composition du bureau :

Président : MAITRE Mickael

Vice-Président : ELEAUME

Bernard

Secrétaire : VILLAIN Anthony

Trésorier : LE MEUR Yves

Membres : MATHIEU Bruno,
MORON Thierry, CUAU Alain,

CROCHU Dominique, HUBOU PERON Damien.



Tout d'abord, nous vous souhaitons une très bonne année 2025.

La saison 2024-2025 s'est déroulée sans souci. Tous les chasseurs et les non-chasseurs ont répondu présents aux activités et nous les remercions pour leur dévouement. Cette saison, l'association compte 90 membres.

Cette année, le ball trap a été plus compliqué que les années passées à cause d'une météo capricieuse. Le bénéfice va servir à financer les bracelets des animaux, à effectuer des lâchers de petits gibiers et surtout investir encore et encore sur la SECURITE en finançant des miradors. Cette année, nous avons aussi décidé de réaliser une soirée choucroute qui se tiendra le samedi 15 mars.

Nous remercions donc tous les bénévoles chasseurs et non-chasseurs qui ont participé à l'organisation de ces événements.

De plus, une journée de « nettoyage de la nature » va être organisée sur la commune pour ramasser les déchets.

Cette année et comme l'an passé, nous avons organisé une chasse à courre au chevreuil grâce à un équipage venu de Monpoupon (37). La bonne ambiance et la convivialité étaient au rendez-vous.



Evènements à venir :

- Journée nettoyage de la nature : Vendredi 14 mars 2025
- Soirée choucroute : Samedi 15 mars 2025
- Ball Trap : Samedi 14 et dimanche 15 juin 2025

Le bureau.



Association Culture et Patrimoine Saint-Martin de Coussay les Bois



(Anciennement association Les Amis de l'église Saint-Martin de Coussay les Bois)

Participez à l'animation culturelle de Coussay Les Bois, contactez-nous :

email : cosciacus@gmail.com ou  Les Amis de l'Eglise Saint Martin de Coussay Les Bois

Rétrospective des animations 2024...

Avril : Journées Européennes des Métiers d'art avec 5 Artisans d'art et artistes



Arsène Galisson
Sculpteur sur Pierre



Daniel Lebier
Plasticien



Ninette
Dessinatrice peintre



Jacques Primault
Maquettiste



Guillaume Riboteau
Tourneur sur bois



Juin : exposition AZUR des élèves de l'école de Coussay les Bois en lien avec l'Artothèque de Grand -Châtellerault.

Mai : Week-end Biodiversité avec Chantal Deschamps de la LPO, Jacques Potiron et Laurent Réty de la SFO



Représentations théâtrales Kaamelott des élèves de l'école de Leigné les Bois



Septembre : Journées Européennes du Patrimoine
Visite et Exposition de Franck Buton et Pascal Epée



31 octobre : signature convention entre la Mairie et la Fondation du Patrimoine



20 juillet soirée « Notre Patrimoine sous les étoiles »

Plus de 250 personnes ont pu assister à la conférence de Bertrand accompagnée des chants de l'ensemble vocal Elle et eux la de feydeau, visiter l'exposition rendre visible l'invisible acte 1 avec Pascal Epée et Franck Buton, et admirer le vidéo mapping de Svetlana gencheva.



Programmation 2025...

- **Dimanche 23 mars**, 1er vide grenier inter-associations de Coussay les Bois (renseignements et inscription en Mairie au 05 49 86 23 54)
- **Lundi 21 avril**, 3ème édition « à la découverte de la Biodiversité » avec une sortie en Brenne (renseignements/réservations cosciacus@gmail.com)
- **Du 24 au 27 mai** : concert, expo et ateliers animés par Svetlana Gencheva, artiste plasticienne et Cécile Lartigau, musicienne. (renseignements/réservations cosciacus@gmail.com)
- **Samedi 19 juillet** « Notre Patrimoine sous les étoiles » 2ème édition avec l'exposition photo de Jean-Louis Michel, Rendre visible l'invisible acte 2 et concert en plein air. (renseignements/réservations cosciacus@gmail.com)
- **19, 20 et 21 septembre**, Journées Européennes du Patrimoine, Exposition avec plusieurs artistes (Yohan Epain, Dominique Maroille, Anne Thiollet...) et visite de l'église Saint-Martin).



Et en cours de préparation :

- Divers projets culturels en lien avec l'école de Coussay les bois et Leigné les bois,
- Soirée contes en fin d'année....
- Pour vous tenir informés, nous vous invitons à consulter régulièrement notre page Facebook.

Vous pouvez également nous transmettre vos coordonnées en nous retournant le coupon ci-joint :



Conseil d'administration : Mairie de Coussay Les Bois, Franck BUTON, Véronique DEFFRASNES, Philippe DROUAULT, Séverine ESNALUT, Bertrand de FEYDEAU, Sandrine JOUBERT, Isabelle LAURENDEAU et Jean-Yves PINET.

Nom :Prénom :Adresse :
..... eMail@.....

Association Culture et Patrimoine Saint-Martin de Coussay les Bois,
7 rue de l'église, 86270 Coussay-les- Bois /cosciacus@gmail.com

Vous êtes invités à participer à l'association par vos suggestions, votre présence, votre soutien financier. (66% du montant de votre cotisation est déductible de votre impôt dans la limite de 20% de votre revenu imposable. Article 200 & 238Bis du code général des impôts. Un reçu fiscal vous sera adressé par l'association « Les Amis de l'église Saint-Martin », habilitée, depuis le 30 juin 2021). RNA W861003345 Siret 898 267 802 000 12

Association des Parents d'Élèves du RPI Coussay-Leigné

L'Association des Parents d'Élèves (APE) du RPI de Coussay-les-Bois/Leigné-les-Bois a organisé sa traditionnelle kermesse de fin d'année le vendredi 28 juin 2024. Après le spectacle, les enfants ont fait des jeux : chamboule-tout, cerceaux, tir à l'arc, etc. Une tombola était également proposée aux adultes. Des points restauration et buvette sur place étaient présents pour les gourmands.

Au début de l'année scolaire 2024, un nouveau bureau a été élu. La nouvelle équipe a annoncé son 1er Bal d'Halloween le jeudi 31 octobre 2024 à la Salle des Fêtes de Coussay-les-Bois. Petits et grands étaient conviés à venir passer une soirée conviviale. Les enfants ont passé un bon moment sur la piste de danse.

L'année 2024 s'est terminée par l'organisation de la Soirée de Noël, le vendredi 13 décembre 2024. Les enfants et leurs parents étaient invités à venir assister à un spectacle, offert par l'APE, sur le thème du Conte de Noël (l'école de Coussay travaillant sur les contes durant l'année scolaire). Le spectacle a été assuré par Juliette ABDON, de la Compagnie tourangelles FABRIKAFÊTE. La soirée s'est prolongée par la venue du Père Noël qui a offert des chocolats aux enfants. Une restauration et une buvette étaient également proposées sur place.

Nous souhaitons à tous les élèves du RPI une très bonne fin d'année scolaire et nous vous attendons nombreux pour nos prochaines manifestations.

L'équipe de l'APE



Les Petits Rats de la Luire

Depuis septembre 2023, les Petits Rats de la Luire, sous l'égide de Madame Pellat de VILLEDON, professeur, propose des cours de danse classique à partir de 4 ans. L'évolution de la gestuelle développe la grâce et aboutit en fin d'année à un spectacle des plus divertissants.

Chaque mercredi de 18h à 19h, à la salle de motricité de l'école de Coussay-les-Bois, le groupe se réunit avec plaisir



Notre activité :

L'Association Zikadonf est présente sur le territoire depuis juillet 2005. Nous sommes une école de musique dans laquelle on enseigne le piano, la guitare, la basse, la batterie et le ukulélé, du niveau « débutant » au niveau « confirmé ».

Nous vous accompagnons en nous adaptant à votre rythme, à votre tempo pour votre progression. En cours particulier ainsi qu'en groupe, notre studio nous permet de travailler en formation « rock » dans un espace adapté.

Chaque fin d'année se conclut par une présentation des élèves sur scène.

Les inscriptions se font sur toute l'année scolaire.

Les sessions Twitch :

Elles continuent ! les mercredis ou dimanche matin à 9h, en fonction des cours.

Suivre, interagir, échanger sur différents thèmes, abordables, certains « live » se retrouveront sur la chaîne youtube.

Nos projets de l'année dernière :

Une résidence sur 2 jours à l'Acropolia de La Roche-Posay, suivie d'une représentation le jeudi 19 décembre au soir. Une expérience très instructive pour les élèves avec un espace scénique délimité, des coulisses et des lumières !

Projets en cours :

Des « jam-sessions » les mardis soirs, au studio, dans un 1^{er} temps réservées aux élèves, afin qu'ils se familiarisent avec le concept, sans appréhension. Ce projet est en cours et ne demande qu'à évoluer.

Dates à retenir pour 2025 :

Portes ouvertes, cours ouverts au public, suivis d'une restitution du travail.

Où ? salle polyvalente de Coussay les Bois

Quand ? les 10-11-12 Juin 2025



P.S. : Si c'est à moi qu'est revenue la tâche d'écrire cet édit, c'est parce que cette année est ma dernière année avec Zikadonf. Je pars l'année prochaine pour mes études supérieures et même si j'adorerais continuer, je pense que cela ne sera pas possible à cause de la charge de travail... Durant presque 12 ans, j'ai appris la guitare avec Zikadonf (j'ai même connu l'ancien studio !). Cela serait très réducteur de dire que je n'ai appris que la musique avec eux : aller à mes cours est devenu une sorte de routine dont on ne se lasse pas. C'est toujours un moment que j'attends avec impatience, une vraie parenthèse dans ma vie où je ne vois pas le temps passer et où, malgré les nombreux fous rires, on apprend à se développer en tant que musicien et surtout en tant qu'humain. Quoi de mieux que la musique pour ouvrir notre esprit et apprendre qui nous sommes ? J'ai fait de nombreuses rencontres grâce aux séances de groupes, dont des personnes avec qui je n'avais, à première vue, aucun point commun. J'aimerais donc terminer cet édit en disant MERCI, merci à cette association (surtout Franck et Patou) qui m'a accueillie et en partie élevée.

Merci pour tout

P.P.S. : (ce n'est pas un adieu, je reviendrai vous hanter !!!!)



Liens importants :

Site internet : <https://www.zikadonf.fr>

Facebook : <https://www.facebook.com/AssoZikadonf>

Youtube :

<https://www.youtube.com/channel/UCRDvfa51wsoDWQIFX8osDqg@ZikadonfChannel>

Twitch : <https://www.twitch.tv/zikadonf>

Contacter l'Association :

Tel fixe : 05 .17.19.10.46

Tél portable : 06.62.64.72.36 // 06.68.58.74.14

Email : associationzikadonf@gmail.com

Courrier : Zikadonf 2 rue de l'Eglise 86270 COUSSAY LES BOIS

Bureau :

Président : Yves-Alexis RENAUD

Trésorière : isabelle CORDIER

Secrétaire : Patricia DECAILLON



 **ZIKADONF**
ÉCOLE de MUSIQUE

Le club informatique



CLUB INFORMATIQUE DE COUSSAY LES BOIS

INFO.CLB

Le Club est situé dans les locaux de l'agence postale



Le vendredi après-midi

Les dates en 2025 :

03/01 – 17/01 – 24/01 – 31/01

07/02 – 21/02 – 28/02

07/03 – 21/03 – 28/03

04/04 – 18/04 – 25/04

25/05 – 06/06.

*Maîtrisez
vos appareils
numériques
en toute simplicité*

au 2 rue Clamart à COUSSAY LES BOIS.

**Naviguer
sur Internet**

**Gestion
des photos**

Tableur

**Traitement
de texte**

Messagerie

Tout en étant sérieux et convivial, le Club Informatique de Coussay-les-Bois vous offre la possibilité, quel que soit votre âge et/ou votre niveau, d'apprendre à vous servir de l'outil informatique, de vous perfectionner dans le domaine de la bureautique (traitement de texte, tableur, carte de visite, carte de vœux, travailler les photos, classement, etc...).

Venez avec votre ordinateur portable ou votre tablette.

Renseignements et contact :

Nathalie au 06.82.54.73.07



Le Comité de Sainte-Blaise

La Sainte Blaise 2024 s'est déroulée sous la présidence de Mme Danielle BREMAUD.

Comme chaque année, cette journée fût marquée par la joie et la bonne humeur des convives.

Afin de perpétuer cette tradition, le choix du président s'est porté sur M. Dimitri MILLON qui présidera cette Ste Blaise en 2027.

Le Président ainsi que les membres du Comité de Ste Blaise vous souhaitent une excellente année 2025.



L'amicale des donneurs de sang de Coussay-les-Bois

Depuis 2024, l'EFS de Poitiers nous a demandé de fusionner avec les communes de Vicq sur Gartempe et Pleumartin. Deux dons sont organisés dans chaque commune toutes les 8 semaines d'intervalle.

Notre population des donneurs de sang étant vieillissante, nous comptons parmi les jeunes et nouveaux habitants pour nous seconder et que l'amicale perdure pendant de très nombreuses années.

**Le prochain don se déroulera le 4 Avril 2025 de 15h à 19 heures
à la salles polyvalente de Coussay-les-bois.**

Le second don aura lieu le 19 aout 2024 de 15 h à 19 heures.

Les prochaines dates de nos manifestations auront lieu :

- Assemblée Generale, petite salle de Route de pleumartin le 7 mars 2025
- Banquet à la salle polyvalente le samedi 12 Avril

La présidente ainsi que les membres du bureau vous adressent leurs meilleurs vœux les plus chaleureux.

Le Club de l'amitié

Club de l'Amitié

Le Club de l'Amitié est une association dont le but est d'essayer de sortir de son isolement et favoriser le lien social par diverses activités.

Tous les lundis de 15h à 16h30 - Salle Polyvalente



- Séance de gym (remise en forme, cardio, équilibre) animée par Martine

Venez nous rendre visite pour une séance découverte.

Une semaine le **mercredi** après-midi, nous rejoignons nos Amis à Barrou

La semaine suivante, le **Jeudi** de 14h à 18h - Salle route de Pleumartin

Jeux de cartes et de société, broderie, bavardages, suivi d'un goûter.



Quelques dates à retenir pour l'année 2025

Samedi 22 mars : Repas de Pâques - Salle Polyvalente

Jeudi 3 juillet : Buffet campagnard - Salle Polyvalente

Jeudi 11 septembre : Assemblée générale

Païement des cotisations - Election du Conseil d'Administration

Suivie d'un buffet campagnard - Salle Polyvalente

Samedi 20 décembre : Repas de Noël - Salle Polyvalente



N'hésitez pas à venir nous retrouver, nous sommes toujours ravis d'accueillir de nouveaux adhérents.

La Présidente, les membres du Bureau et les Adhérents vous souhaitent une Bonne Année 2025 en Bonne Santé





**Agir pour
la biodiversité**

ACCUEILLONS LES HIRONDELLES !

Après avoir hiverné en Afrique équatoriale, soit 5 à 7000 kilomètres, les hirondelles, infatigables migratrices, reviennent nicher dans les contrées qui les ont vues naître. Elles annoncent l'arrivée de jours plus doux. Cependant, au fil du temps, leur effectif diminue mais chacun peut contribuer à sa sauvegarde.

Comment les reconnaître ?

Deux espèces d'hirondelles nichent sur notre commune.

Les hirondelles rustiques :

Elles ont la gorge et le front rouge brique, le dessus noir bleuté, le ventre blanc et la queue fourchue formée de deux longs filets. Elles nichent dans les dépendances ou dans des bâtiments agricoles anciens. Leur nid en forme de coupe est composé de milliers de boulettes de boue et de paille.

Les hirondelles de fenêtre :



Elles sont plus petites, leur queue est courte, leur dos et le dessus de la tête noir bleuté, le ventre et le croupion blanc pur. Leur nid est une sphère dotée d'une ouverture et composée également de boulettes de boue. Elles construisent leur nid sur les façades des bâtiments dans les encoignures des fenêtres ou juste sous les toits.



Les hirondelles élèvent en général deux couvées de quatre à cinq jeunes. Leur nourriture est essentiellement composée d'insectes capturés en vol.

Elles vivent en colonies.

Pourquoi sont-elles moins nombreuses ?

La diminution des zones d'élevage, l'utilisation de pesticides qui raréfient leur nourriture, la restauration de bâtiments agricoles, les travaux de façades, la fermeture d'édifices publics ou privés à cause de la gêne liée aux fientes qui fait disparaître leurs gîtes expliquent leur raréfaction. Des études coordonnées par le Muséum national d'Histoire naturelle révèlent un dramatique déclin des effectifs de ces deux espèces : 33 % pour l'hirondelle de fenêtre et 41 % pour l'hirondelle rustique.

Comment favoriser leur présence ?

- Attendre la fin de la nidification pour entreprendre des travaux de restauration, et les réaliser entre octobre et mars,
- Installer des planchettes sous les nids où les salissures peuvent gêner,
- Laisser le libre accès aux bâtiments annexes en découpant une petite ouverture dans les portes de grange ou de garage.

Les hirondelles font partie des espèces protégées, la destruction des nids (même vides) et des œufs est donc interdite et passible de lourde amende.

Si votre habitation abrite des hirondelles n'hésitez pas à en faire part à la LPO qui les recense et qui peut aussi vous conseiller en cas de gêne.

Chantal DESCHAMPS

Correspondante locale LPO

05 49 86 06 37

Site : lpo.fr/poitou-charentes

En 2025

ASPECT est opposé plus que jamais à la ferme usine aux 1200 taurillons



ASPECT rappelle que son objet est de préserver l'environnement et la qualité de vie des habitants de la région de Coussay les Bois. Son projet implique de rester actif et vigilant, de relever tout manquement aux obligations réglementaires et aux décisions de justice et d'agir dans l'intérêt général. En

2024,

- Le 8 janvier, ASPECT a chaussé les bottes pour visiter une zone humide, concept fondamental dans le respect des équilibres de la nature. Cette zone fera début 2025 l'objet d'une convention avec le Conservatoire des Espaces Naturels.

Le 23 janvier, ASPECT signe la pétition pour une EAU POTABLE AU ROBINET et soutient l'action de Greenpeace et Vienne Nature pour une « eau potable sans pesticides »

- En février, sans réponse de la sous-Préfecture à notre demande de réunion pour le suivi du site Suez (réunion qui avait été annoncée pour le premier semestre 2023 par la sous-Préfecture elle-même), ASPECT saisit la presse et alerte sur la pollution des eaux souterraines en aval du site d'enfouissement des déchets de Saint-Sauveur.

Il convient de bien repérer la diffusion de cette pollution et de faire valoir auprès des pouvoirs publics la nécessité de documenter les constats faits et de suivre l'évolution de la qualité de l'eau que pompent les stations de forage.

- En mars, lors d'un week-end de travail, ASPECT a reçu RAFU, collectif de « Résistances aux fermes usines », né en Bretagne, particulièrement sinistrée par le développement de l'élevage intensif de porcs et de volailles.

Le samedi 9 mars, soutenu par le collectif, ASPECT organise, à Châtellerault, une mobilisation pour préserver la biodiversité et attirer, photos à l'appui, l'attention sur les espèces en danger.

Le 22 mars, ASPECT rejoint Greenpeace et Vienne Nature devant la Préfecture de Poitiers pour la journée mondiale de l'eau.

Le 28 mars, lors des AG ordinaire et extraordinaire, le Syndicat d'Aménagement Gartempe et Creuse est venu présenter son action et expliquer l'importance des zones humides dans l'éco-système.

- En mai, la cour d'Appel confirme la *condamnation de Pierre Liot qui renonce à saisir la Cour de cassation* et s'acquitte de ses amendes auprès des parties prenantes.

Pour mémoire, le tribunal judiciaire avait déjà prononcé des astreintes et dommages et intérêts à l'encontre du contrevenant pour travaux hors période, atteinte à l'environnement, destruction de haies.

Le 21 mai, Benoit BITEAU, député européen, se rend sur le site de la ferme usine, constate la présence des hangars et conteste cet élevage intensif.

Le 25 mai, jour de passage de la flamme olympique, ASPECT pose une banderole « Tout feu tout flamme pour la défense de l'eau », en bord de route.

Au premier semestre 2024, ASPECT a accueilli en stage Axel TABUTEAU, habitant coussayais et étudiant en Master Biodiversité, Ecologie, Evolution (Parcours Génie Ecologique) à l'Université de Poitiers. Encadré par Valentin Cognard et en lien avec la Mairie de Coussay les Bois, il a travaillé sur le recensement des mares naturelles les plus importantes de la commune, travail qui pourra se poursuivre par l'implantation d'une mare sur le territoire.

En juillet, ASPECT relaie la lettre ouverte de la Confédération Paysanne

> L'eau est précieuse. Collectivement, préservons-la, partageons-la !

Le 27 septembre, le concert d'HK, grand rassemblement musical, a réuni à la ferme de l'ANGUILLE, chez Dominique BRUNET, de 700 à 800 personnes dans un moment de convivialité très largement partagé par toutes les générations.

ASPECT publie un état des lieux de la ferme usine en construction, 10 ans après le démarrage du projet.

Le 14 octobre, la SCEA les Nauds installe ses premiers taurillons alors que la demande de prolongation de l'autorisation d'exploiter n'est pas conforme, puisque la formulation de la demande n'a pas respecté les délais légaux.

ASPECT dépose un recours gracieux auprès de la Préfecture qui recevra en décembre une réponse négative.

Le 23 novembre, ASPECT organise une journée citoyenne de réhabilitation du chemin communal qui entoure l'usine des 1200 taurillons : débroussaillage, pique-nique partagé et moments conviviaux sont au programme. L'entreprise de M. Liot à Châtellerault se signale par une explosion et un incendie qui inquiète la presse.

Le rapport d'activités SUEZ 2023 est enfin accessible.

En décembre, la gendarmerie de Pleumartin reprend toutes les plaintes déposées par ASPECT en 2023, laissées sans suite.

Le 10 décembre, une réunion est mise en place par la sous-Préfète nouvellement arrivée, Me RUBY. Sous sa conduite, ASPECT (représenté par Dominique Brunet, Anny Lauzier, François Bigot et Jean-Michel Joubert), les services de l'Etat (notamment l'Agence Régionale de Santé), Suez (représenté par 4 nouvelles personnes) ont pu échanger dans un climat serein et attentif. Comme Aspect l'avait demandé, Suez a procédé à l'installation de 5 nouveaux piézomètres et a étudié la nappe dans les piézomètres et puits aux alentours du site.

La pollution de la nappe en bordure du site ne fait plus de doute, et les recherches doivent se poursuivre pour tenter d'en déterminer l'origine.

ASPECT a également rappelé que la SCEA Les Nauds doit implanter 2 piézomètres en bordure Est de l'installation, avant le début d'exploitation. Ces piézomètres n'ont pas été installés. Mme la préfète en a pris note.

Suez s'est engagé à produire le bilan 2024 dans les meilleurs délais pour permettre la tenue d'une réunion au début du second trimestre 2025.

Enfin, vu la réponse négative au recours gracieux après la mise en exploitation de la ferme usine, ASPECT a déposé une requête auprès du tribunal administratif pour attaquer la non-conformité du renouvellement de l'autorisation d'exploiter.



Assemblée Générale le jeudi 13 mars prochain à 19H00.

Consultez nos blogs :

- <http://asso-aspect;over-blog.com>
- www.collectifcoussay.fr
- <https://bsky.app/profile/asso-aspect.bsky.social>



La Lettre à Elise



Comme vous le savez, la disparition d'Élise a occupé une partie de l'année 2024. Mais pour nous, sa famille, ses amis depuis deux ans nous tentions de l'aider à surmonter ce mal qui s'était installé en elle, après un épuisement professionnel contre lequel nous n'avons rien pu faire.

Pour nous donc se pose la question de la souffrance au travail.

Elle concerne beaucoup de personnes dans le monde hospitalier, mais aussi dans l'éducation nationale et dans le privé.

Alors nous, sa famille, ses amis, avons décidé de créer cette association afin qu'Elise vive en nous et qu'on ne l'oublie pas, mais aussi pour aider ceux et celles qui vivent le même enfer.

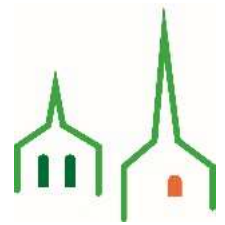
Lors de l'assemblée générale qui a eu lieu le 26 décembre il a été décidé de créer 4 groupes de travail :

- La communication qui aura à charge de créer un site internet, d'animer les réseaux sociaux, et de créer des supports de communication adaptés aux situations.
- La commission vulgarisation aura à charge de faire une veille auprès des institutions en lien avec la santé au travail pour récupérer des supports de communication et de créer des supports adaptés.
- La cellule d'écoute qui organisera des formations des membres pour apprendre à recevoir et écouter les personnes en souffrance, à les aider et les orienter. Elle aura aussi à charge de recenser une liste de personnes ressources.
- Une commission événement qui aura à charge d'organiser un événement autour de la question de la souffrance au travail.

Ce sont là 4 thèmes décrits de façon succinctes.

Libres à ceux qui veulent en savoir plus de nous rejoindre en nous contactant sur le mail : lalettreaelise@gmail.com





Départ à la retraite de
Régine Ardon

Départ à la retraite de
Béatrice Maitre



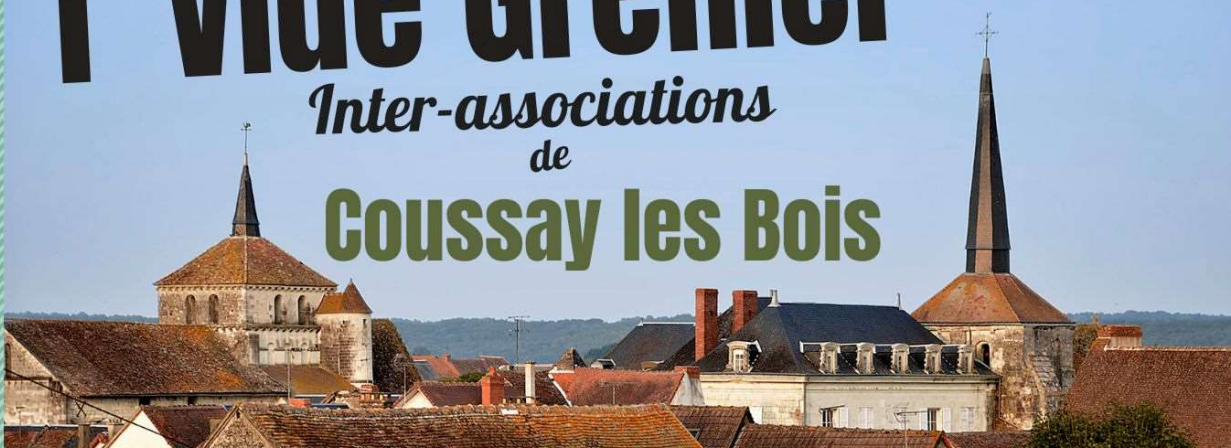
Cérémonie des vœux 2025



1^{er} Vide Grenier

*Inter-associations
de*

Coussay les Bois



Pour restaurer notre Patrimoine

**Centre Bourg de
Coussay les Bois**

6h-18h

**Ouverts aux particuliers,
et brocanteurs professionnels**

Restauration et Buvette

**DIMANCHE
23 MARS
2025**

ORGANISÉ PAR LES ASSOCIATIONS
DE COUSSAY LES BOIS EN PARTENARIAT
AVEC LA MAIRIE DE COUSSAY LES BOIS



Renseignements et inscriptions :

Mairie de Coussay les Bois
05 49 86 23 54 ou
contact@coussay-les-bois.fr

Inscription souhaitée
jusqu'au 19 mars 2025

Informations exposant :

Emplacement : 1.50 €* /mètre

*Paiement sur place.

dition : Mairie - Mars 2025 - Tirage : 500 exemplaires
Photographies prêtées par les associations ou des particuliers (not . JL Michel)
Impression : Espace Creation 3D
Diffusion : Gratuite - Publicité : gratuite
Ne pas jeter sur la voie publique

Imprimé par nos soins - ne pas jeter sur la voie publique - l'abus d'alcool est dangereux pour la santé, à consommer avec modération